

Bulletin / [Association des
amis de Rabelais et de la
Devinière]

Amis de Rabelais et de La Devinière. Auteur du texte. Bulletin / [Association des amis de Rabelais et de la Devinière]. 1960.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ANNÉE 1960

TOME I - BULLETIN N° 9



LES AMIS DE RABELAIS ET DE LA DEVINIÈRE



L'Association des Amis de Rabelais et de la Devinière

L'Association a été fondée en 1948 pour sauvegarder la maison de Rabelais, à Seully (Indre-et-Loire).

Depuis, la Devinière a été acquise par le département d'Indre-et-Loire et restaurée par l'Administration des Beaux-Arts.

L'Association des Amis de Rabelais a contribué pour une mesure importante à cette restauration. Elle poursuit son œuvre avec ténacité. Après l'aménagement d'un bureau de Conservateur, elle a aménagé la Fuye en salle d'exposition et de conférences.

L'Association a organisé, à la Devinière, un Musée permanent de Rabelais.

Pour l'enrichissement des collections du Musée, pour l'ameublement de la Fuye, l'Association fait appel à tous les amis de Rabelais.

Cotisations

Cotisations annuelles

Membre actif : 3 NF — Donateur : 5 NF — Bienfaiteur : 10 NF

Cotisation unique

Membre fondateur : 50 NF

L'Association accueille cordialement tous les fervents admirateurs de Rabelais.

Avis important

En raison des frais élevés des recouvrements postaux, les Membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer, dès réception du présent bulletin, leur cotisation par chèque postal

au **Compte C. P. Nantes 1226-95**

au nom des **Amis de Rabelais, 9, rue Giraudeau, TOURS.**

Les cotisations non acquittées le **1^{er} juillet** seront mises en recouvrement, majorées des frais de poste et de recouvrement.

Les clichés de la couverture représentent : L'escalier de la Devinière ; vers le Gué de Vède et la prairie de la Saulaye.

Photos de R. ARSICAUD, Tours.

ASSOCIATION DES AMIS DE RABELAIS
ET DE LA DEVINIÈRE

BULLETIN

SOMMAIRE

I. — ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION.

<i>Composition du Conseil d'Administration. Nouveaux membres</i>	242
<i>Assemblées générales du 5 juillet 1959 et du 21 avril 1960</i>	243
<i>Rapport du Trésorier</i>	245
<i>Le 24 avril 1960, les Amis de Rabelais ont consulté la Sibylle de Panzoult et déjeûné à Chinon</i>	246
<i>Panurge et la Sibylle de Panzoult (Rabelais)</i>	247

II. — ARTICLES DIVERS.

<i>La Philosophie de Rabelais (V.-L. Saulnier)</i>	249
<i>Dons au Musée de la Devinière (R. Vivier)</i>	252
<i>Sur les premiers chapitres du Tiers-Livre (M. Françon)</i>	253
<i>Un détracteur de Rabelais : le père Garasse (H. Boucher)</i>	255
<i>Rabelais et l'Anjou (J. Bonnot)</i>	259
<i>Voyage en Rabelaisie (H. Dontenville)</i>	263

← COTISATIONS

Les membres de l'Association qui n'ont pas acquitté leur cotisation sont priés de faire leur versement par chèque postal de virement de préférence à tout autre mode de paiement.

Conseil d'Administration de l'Association

Présidents d'Honneur : M. le Préfet d'Indre-et-Loire et M. le Président du Conseil Général.

Vice-Président d'Honneur : M. VENET, ancien Sous-Préfet de Chinon.

Président : M. VIVIER, Préfet honoraire, 1, rue François-Arago, Tours.

Vice-Présidents : M. LE DIRAISON, Sous-Préfet de Chinon et M. BALAVOINE, Maire, Conseiller général de Chinon.

Secrétaire-Trésorier : M. MILLET, 9, rue Giraudeau, Tours.

Conservateur du Musée de la Devinière : M. le Professeur DONTENVILLE, 8, rue Jean-du-Bellay, Paris (4^e).

Conservateur adjoint : M. A. BOUCHER, Président des Amis du Vieux Chinon.

Membres : M. J. RICHARD, Artiste peintre, Professeur honoraire, Chinon ; M. DRUET, Professeur au Collège de Chinon.

Nouveaux Membres de l'Association

Membres donateurs

M. DELETANG, Viticulteur, Saint-Martin-le-Beau (I.-et-L.).

M. Robert GENASI, Joué-lès-Tours (I.-et-L.).

M. GOUSSIN, Architecte D. P. L. G., 4, rue Auvray, Le Mans (Sarthe).

Mme Suzanne GUARY, 5 bis, avenue de la Terrasse, St-Maur-des-Fossés (S.).

M. Maurice HERSANT, 7, place Royale, Pau.

M. Jean RENAC, 55 ter, avenue de la Révolution-Française, La Varenne, Saint-Maur-des-Fossés (S.).

M. ROSIERE, au Parterre, Trèves-Cunault (M.-et-L.).

M. Jacques VENNIN, 4 bis, rue Michel-Colombe, Tours.

Membres actifs

M. ASSELINE, Instituteur, à Panzoult.

M. BERTHOVIN, Maire du Grand-Pressigny.

M. Roger CHARPENTIER, L'Escargot d'Or, 4, rue Timbeaud, Paris (11^e).

Mlle CLEMENT, Institutrice honoraire, 26, rue de l'Elysée, Tours.

M. DECIRON, Professeur au C. C., L'Ile-Bouchard.

M. Samuel DESBOURDES, Géomètre-expert, L'Ile-Bouchard.

M. André DEVIGE, Inspecteur de l'Enseignement primaire, Chinon.

M. DEVILLON, Représentant, 32, avenue Jean-Jaurès, Bourges.

M. DONABELLA, Maire de Panzoult.

M. le Docteur DORION, 27, rue George-Sand, Tours.

Mme GARNEAU, Libraire, 11, rue Fromont, Tours.

M. GIBOUREAU, Directeur d'école à Panzoult.

Mme GIBOUREAU, Institutrice à Panzoult.

M. HOREAU, Entrepreneur, à Champ-sur-Layon (M.-et-L.).

M. Paul LHOMME, Instituteur, Ecole Mirabeau, Tours.

M. R. LETECHEUR, 11, rue Trappé, Liège (Belgique).

Mme Raymond PICHARD, 5, rue Origet, Tours.

M. Simon ROCTON, Entrepreneur de peinture, 2, rue du Puy-des-Bancs, Chinon.

Mlle Marie-Louise SALTEL, Institutrice, Blainville (Meurthe-et-Moselle).

Mme Simone SIMONNEAU, 7, rue des Halles, Tours.

M. Henry TERGNY, *La Revue Vinicole*, 40, rue du Colisée, Paris (8^e).

Assemblée Générale du 5 Juillet 1959

Le 5 juillet 1959, les « Amis de Rabelais et de la Devinière » se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire à l'Hôtel de Ville de Chinon, sous la présidence de M. Robert Vivier, Président.

Étaient présents : M. Le Diraison, Sous-Préfet de Chinon, Vice-Président de l'Association ; M. Balavoine, Maire de Chinon ; M. Dontenville, Conservateur du Musée de la Devinière ; M. Millet, Secrétaire-Trésorier ; M. A. Boucher, Président des Amis du Vieux Chinon ; MM. Rougemont, Druet et Giraudeau.

M. Le Diraison présente les excuses de M. le Préfet qui l'a chargé de le représenter, et de M. Desaché, Président du Conseil Général.

M. Balavoine, Maire de Chinon, est élu Vice-Président des Amis de Rabelais en remplacement de M. Correch, décédé. M. Druet, qui depuis plusieurs années aide activement le Conservateur dans sa tâche, est désigné comme membre du Bureau.

L'Assemblée décide qu'une plaque de marbre sera apposée dans la Fuye, au-dessus de la petite porte, pour commémorer le souvenir de nos généreux amis disparus : Mme et M. Hale.

M. Dontenville lit une lettre de M. Chalumeau, Architecte départemental, qui propose des mesures pour lutter contre l'humidité constatée dans le logis. M. le Conservateur pense qu'il conviendrait de manière intermittente d'obturer la porte à claire-voie et les bouches d'aération de la Fuye.

L'Assemblée étudie le problème des entrées : il y aurait lieu de restreindre la gratuité des entrées aux seuls scolaires.

La proposition de M. Dontenville pour l'achat d'une table destinée au bureau du Conservateur est adoptée, et l'offre de M. Marquis d'une table rustique pour 5.500 F est acceptée.

Le curage du puits est reconnu nécessaire : il conviendrait de faire appel à un puisatier des environs.

L'Assemblée envisage le programme de l'excursion de 1960 : le château de Bonnavet à Oiron, inspirateur du plan de Thélème, pourrait être un but. M. Dontenville propose la grotte de la Sibylle de Panzoult ou le château de Basché. Le Bureau étudiera la question et prendra une décision.

Assemblée Générale du 21 Avril 1960

Le 21 avril 1960, à 16 heures, à l'Hôtel de Ville de Chinon, les Amis de Rabelais et de la Devinière ont tenu leur Assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Vivier. M. Le Diraison, Sous-Préfet, Vice-Président, représentait M. Julien, Préfet, empêché. M. Desaché, Président du Conseil Général, le Docteur Balavoine, Maire de Chinon et d'autres sociétaires s'étaient excusés.

Sont présents : M. Millet, Secrétaire-Trésorier ; M. A. Boucher, Président des Amis du Vieux Chinon ; M. Druet, membre du Bureau ; M. Devige, Inspecteur de l'Enseignement primaire ; M. Germinal, Maire de Beaumont et une dizaine de membres de l'Association.

La Devinière occupe tout le rapport du Président Vivier, lequel énumère les divers aménagements apportés pour protéger les inestimables collections.

M. Boucher, Conservateur adjoint, précisera dans son rapport les moyens utilisés pour lutter contre l'humidité : bacs de chaux-vive, chauffage intermittent par radiateur électrique, obturation du conduit de fumée, aération suffisante par la gardienne semblent avoir été efficaces.

M. Dontenville, qui a constitué le Musée avec beaucoup de dévouement, pourra rassurer la Direction des Musées dont l'attention s'était à nouveau portée sur « l'état de nos précieuses et irremplaçables collections ».

La toiture du bureau vient d'être l'objet d'une réfection complète, grâce aux crédits votés par le Conseil Général.

M. Vivier annonce d'autre part que le Bureau a rempli la mission d'apposer à la Devinière une plaque pour commémorer le souvenir de nos généreux amis américains, M. et Mme Hale.

L'intérêt que suscite notre entreprise semble croissant parmi la jeunesse scolaire, les étudiants, les intellectuels et tous les bons pantagruélistes qui découvrent en la gaieté d'esprit leur meilleure raison de vivre. Notre Musée est modeste : sa visite ne peut se comparer avec celle des châteaux princiers et royaux de la Renaissance ligérienne et peut présenter pour le profane moins de séduction.

Aussi demandons-nous instamment au Conseil Général de réviser sa décision fixant à 150 F le droit d'entrée au Musée de la Devinière. Sur les suggestions de M. le Sous-Préfet de Chinon, nous avons émis le vœu que le droit d'entrée soit porté de 50 à 100 F en doublant notre part de 20 à 40 F. Pour des raisons d'ordre budgétaire, le Conseil Général n'a pas cru pouvoir retenir cette suggestion, mais nous avons été surpris de voir fixer le droit d'entrée à 150 F, alors que d'accord avec M. le Sous-Préfet de Chinon, nous avons renoncé à cette augmentation.

En octobre dernier, M. le Préfet avait bien voulu surseoir à cette décision des 150 F, mais en décembre 1959, le Conseil Général a maintenu son point de vue. Aussi, depuis le 1^{er} janvier dernier, le droit de visite à la Devinière est de 150 F à tarif plein et de 100 F à tarif réduit.

Après échange de vues, l'Assemblée générale prie le Président d'exprimer à M. le Préfet ses regrets d'une telle décision. Il craint de voir s'amenuiser le nombre de nos visiteurs en raison de nombreuses protestations. Cette perspective ruinerait toute notre œuvre spirituelle.

M. Millet donne lecture du compte rendu financier 1959 qui se traduit par un excédent de recettes de 33.942 F. Mais le Trésorier fait observer que des travaux d'encadrement effectués en 1959 et s'élevant à 37.520 F n'ont été payés qu'en janvier 1960. Le résultat de l'exercice 1959 devront donc se traduire par un excédent de dépenses de 3.578 F. Les comptes, vérifiés par MM. Rougemont et Girardeau, sont approuvés par l'Assemblée avec félicitations pour le Trésorier.

M. Dreulle, passant à Montpellier, a pu constater que le Musée Rabelais de la Devinière n'était pas connu dans cette ville chère à notre Chinonais. Le Secrétaire enverra la documentation nécessaire au Syndicat d'Initiative.

L'Assemblée adopte la proposition faite en juillet par M. Dontenville et décide d'effectuer l'excursion de 1961 à Assay, au château de Basché, où l'on pourra peut-être faire revivre la truculente scène des noces.

Le Président exprime toute la gratitude du Conseil d'Administration à M. le Préfet, M. le Sous-Préfet, M. le Président du Conseil Général et à l'Administration départementale qui n'ont pas ménagé les crédits nécessaires à la mise en état de la Devinière.

A M. le Conservateur Dontenville, à ses collaborateurs MM. Boucher et Druet, au Trésorier, à tous les bons rabelaisants, le Président adresse ses remerciements. Il donne rendez-vous à tous pour le dimanche 24 avril au bourg de Panzoult : les Amis de Rabelais iront en groupe y consulter la Sibylle.

Rapport du Trésorier

Exercice 1959

RECETTES

Cotisations	70.793
Part de l'Association dans le droit de visite	50.750
Vente de cartes postales, brochures à la Devinière	70.062
Vente de brochures par le Trésorier	5.805
Subvention du département pour le gardiennage	40.000
TOTAL DES RECETTES de l'exercice 1959	237.410

DEPENSES

Imprimés, frais de bureau	2.650
Frais de correspondance du Président et du Trésorier	8.576
Frais d'impression et d'envoi de la convocation pour l'A. G.	6.590
Frais d'impression et d'envoi du Bulletin	74.390
Frais d'impression des cartes postales	26.657
Droits d'auteur sur vente de gravures	2.400
Achat de livres et gravures	2.150
Matériel, mobilier, cadres	11.730
Gardiennage	40.000
Frais du Conservateur	8.508
Loyer	100
Assurances	2.700
Electricité	14.697
Cotisation (Association Guillaume Budé)	400
Frais divers	1.920
TOTAL DES DÉPENSES de l'exercice 1959	203.468

RESULTAT DE L'EXERCICE 1959

Recettes	237.410
Dépenses	203.468
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	33.942

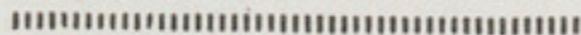
BALANCE

Avoir au 1 ^{er} janvier 1959	165.863
Recettes de l'exercice 1959	237.410
TOTAL DU CRÉDIT	403.273
Dépenses de l'exercice 1959	203.468
AVOIR au 31 décembre 1959	199.805

Les Amis de Rabelais ont consulté

la Sibylle de Panzoult

et déjeuné à Chinon (24 Avril 1960)



Par une belle matinée ensoleillée, une forte concentration de voitures met en émoi le bourg de Panzoult. Chaque pilote reçoit un plan-itinéraire pour atteindre, dans le pittoresque vallon du Croulay, la levée de l'étang du Moulin-Girault. Ici nous sommes loin des grands circuits touristiques : la préférence va « au chemin raboteux, pierreux, mal ordonné » que suivait Rabelais pour se rendre au couvent de ses confrères cordeliers, chemin bien amélioré pour la circonstance par les soins de la Municipalité.

Et voilà plus de 100 pèlerins rassemblés aux abords du moulin, autour de MM. Vivier, Président et Dontenville, Conservateur de la Devinière, pour admirer le cadre de la scène où Panurge, accompagné d'Epistémon, va consulter la Sibylle sur l'opportunité du mariage.

Les trois personnages y sont aussi d'ailleurs. Panurge et le pédagogue revêtus de costumes de l'époque arrivent à cheval, gagnent la terrasse, appellent la vieille devineresse qui apparaît à l'entrée de son antre : la scène se déroule vivante, suggestive : la Sibylle consulte les différents oracles pour conclure de la façon la plus irrévérencieuse comme l'on sait.

M. Millet félicite et remercie les instituteurs de Panzoult qui ont réalisé cette diablerie à trois personnages. Le Secrétaire évoque le texte, cite des traditions et une hypothèse qui pourraient peut-être permettre d'identifier la Sibylle *édentée, chassieuse courbassée, roupieuse, langoureuse*. Rabelais n'a-t-il pas voulu caricaturer sous les traits de la Sibylle une personne de son temps ? Il y a là matière à débat pour l'an prochain !

En attendant, M. Donabella, Maire de Panzoult, fait servir à boire à ses hôtes, tandis que M. Arsicaud prend de nombreuses photos qui conserveront le souvenir de cette plaisante journée.

La caravane prend maintenant la direction du Vieux-Cravant où l'attend M. Léonce Angelliaume, Maire. M. Vivier présente en érudit l'église carolingienne, l'un des sanctuaires les plus anciens de Touraine. Il montre la précocité et l'importance de l'art roman dans notre province, cependant que, par une délicate attention de l'institutrice du lieu, chacun reçoit un bouquet du muguet des bois de Cravant.

Il restait pour terminer cette matinée à goûter au breton du crû, ce qui se fait dans les caves de MM. Gaston et Marcel Angelliaume qui offrent le rouge et le rosé de l'année.

Vers 13 h. 30, 88 rabelaisiens tourangeaux, angevins et poitevins arrivent enfin à l'Hôtel du Lion d'Or afin de s'y restaurer selon la bonne règle et échanger de vieux propos.

Commenté par M. Arsicaud, le menu est servi selon la charte, *avec pérennité d'arrousement parmy*. Le breton offert par les Maires de Panzoult et Cravant est particulièrement apprécié, ainsi qu'un certain pétillant de Saint-Martin-le-Beau servi généreusement avec le poisson grâce à M. Delétang, viticulteur, ami de Rabelais.

Le Docteur Balavoine, Maire, Conseiller général de Chinon, s'était joint aux convives. Bonnes histoires, poèmes, contes et récits de haute gresse émaillent le long repas.

Celui-ci est si réussi qu'à l'unanimité l'assemblée décide d'accorder le diplôme de Compagnon de Rabelais à M. Jollivet, officier de bouche. Le Président Vivier félicite le patron du Lion d'Or de l'aimable conclusion de cette journée.

Panurge consulte la Sibylle de Panzoult

.....

Panurge peut-il se marier sans dommage, tel est l'objet essentiel du Tiers-Livre. Panurge prend conseil de Pantagruel (chapitre XVI) :

« Pantagruel. On m'a dict que à Panzoust, près le Croulay, est une Sibylle très insigne, laquelle prédit toutes choses futures : prenez Epistémon de compagnie, et vous transportez devers elle, et oyez ce que vous dira Epistémon. C'est par aventure... une sorcière. Ce qui me le faict penser est que celui lieu est en ce nom diffamé, qu'il abonde en sorcières. » (1)

.....

Leur chemin feut de troys journées. La troizième, à la croupe d'une montaigne, sous un grand et ample chataignier, leurs feut monstrée la maison de la vaticinatrice. Sans difficulté, ilz entrèrent en la case chaumine, mal bastie, mal meublée, toute enfumée...

Au coing de la cheminée trouvèrent la vieille... Elle estoit mal en poinct, mal vestue, mal nourrie, édentée, chassieuse, courbassée, roupieuse, languoureuse et faisoit un potaige de choux verts avecques une couane de lard jausne et un vieil savorados.

« Verd et bleu ! (dist Epistémon) nous avons failly. Nous n'aurons d'elle response aucune, car nous n'avons le rameau d'or.

Je y ay (respondit Panurge) pourveu. Je l'ay icy dedans ma gibbesière en une bague d'or accompagnée de beaulx et joyeux carolus. »

Ces mots dictz, Panurge la salua profondément, lui présenta six langues de bœuf fumées, un grand pot beurrier plein de couscous, une gourde garnie de breuvaige, une bourse pleine de carolus, enfin avecques profonde révérence luy mist au doigt médical une bague d'or bien belle, en laquelle estoit une crapaudine de Beuxes magnifiquement enchâssée. Puis en briefves parolles luy exposa le motif de sa venue, la priant courtoisement luy dire son avis et bonne fortune de son mariage entrepris.



Photo Arsicaud

Epistémon, Panurge et la Sibylle à l'entrée de son antre.

La vieille resta quelque temps en silence, pensive et richinante des dens, puis s'assist sus le cul d'un boisseau, print entre ses mains troys vieulx fuseaulx, les tourna et vira entre ses doigtz en diverses manières ; puis esprouva leurs pointes, le plus pointu retint en main, les deux aultres jecta sous une pille à mil. Après, prit ses devidouères et par neuf foys les tourna ; au neufvième tour consydéra, sans plus toucher, le mouvement des dévidouères et attendit leur repos parfaict.

Puis elle eschaussa un de ses sabotz, mist son devantau sus sa teste, avecques un antique tissu bariolé, le lia sous la gorge. Ainsi affeublée, tira un grand traict de la gourde, prit trois carolus, les mist en trois coques de noix et les posa sus le cul d'un pot à plume, fist trois tours de balay par la cheminée, jecta au feu demy fagot de bruière et un rameau de laurier sec. Le consydéra brusler en silence et vit que, bruslant, ne faisoit grillement ni bruit auleun.

Adonques s'escria espovantablement, sonnant entre les dens quelques motz barbares et d'estrange termination, de mode que Panurge dit à Epistémon : « Par la vertu Dieu, je tremble ! je croy que je suis charmé... Que signifie ce remuement de badi-guoinces ? Que prétend cette gesticulation des espaulles ? A quelle fin fredonne-t-elle des babines comme un cinge démembrant escrevisses ? Les oreilles me cornent, les diables bientôt en place sortiront. O les laides bestes ! Fuyons ! Serpe Dieu, je meurs de peur ! Je n'ayme point les diables ; ils me fâchent et sont mal plaisans. Fuyons ! Adieu, madame, grand mercy de vos biens ! Je ne me mariray point, non ! Je y renonce dès à présent... »

Ainsi commençoit escamper de la chambre ; mais la vieille anticipa, tenant le fuseau en sa main et sortit en un long courtil près sa maison. Là estoit un sycomore antique ; elle l'escroula par trois foys, et sus huit feuilles qui en tombèrent, sommairement, avecques le fuseau escrivit quelques brefs vers. Puis les jeta au vent et leur dist :

« Allez les chercher si vous voulez ; trouvez les si vous pouvez : le sort fatal de vostre mariage y est escript. »

Ces parolles dictes, se retira en sa tanière, et sus le perron de la porte se recourra, robbe, cotte et chemise jusqu'aux escelles et...

RABELAIS (*Tiers-Livre*, chapitre XVII).



Photo Arsicaud

Les Amis de Rabelais à la grotte de la Sibylle.

La Philosophie de Rabelais



(Sous ce titre, M. V.-L. Saulnier, Professeur à la Sorbonne, a prononcé une conférence à Tours, le 17 mars 1960. Nous lui avons demandé de nous en donner quelques pages. Il nous a communiqué les deux extraits suivants, qui prendront place dans une brochure sur La sagesse de Gargantua, à paraître prochainement.)

HAUTE MEDECINE

Dans la méthode, il se veut médecin. Rabelais homme est avant tout médecin, Rabelais auteur se veut médecin des âmes. Le monde est tout perclus de maladies qu'il faut traiter : voilà le grand fait.

On a souvent étudié le comique de maître François. Ce qui en apparaît, c'est (avec la puissance) la diversité, la confusion, le surprenant mélange du meilleur et du pire : mais où la moindre unité ? Peut-être une formule généralement valable serait-elle de dire : son rire cherche à être celui qui guérit.

Rabelais écrit pour soigner des malades. Il le dira éloquemment dans le nouveau prologue du *Quart Livre* : « Sans santé n'est la vie que langueur ; la vie n'est que simulacre de mort... » Mais l'idée paraissait dès le prologue du *Pantagruel*, sur le mode riant : livre bien fait pour consoler les pauvres malades en traitement, leur faire oublier leurs épreuves.

Image profonde, sous l'allure plaisante. Elle indique et éclaire comme satirique le dessein fondamental de l'auteur. Car (mise à part la bonne humeur cordiale, et la gaieté d'encouragement), la satire est, pour les victimes des abus du monde, exactement ce que le traitement du médecin est au malade. Le médecin traitant, sur le plan littéraire, s'appelle le satirique : le moraliste serait une sorte d'hygiéniste, parlant à ceux qui se trouvent à peu près en bonne santé. Rabelais n'est pas là pour entretenir mais pour soigner, l'organisme qu'il traite est en état de crise. Que fait la pédagogie de Ponocratès, sinon soigner et guérir un enfant débilité et rassoté par les mauvais médecins sophistes ?

En tant que médecin, l'auteur a tous les droits. Pourvu qu'il respecte Dieu et le Roi : ce sont les seules restrictions qu'il indique lui-même, présentant son œuvre comme « folastries joyeuses, hors l'offense de Dieu et du Roy ». Hors ces respects imposés ou sincères, il a droit de tout regarder, de scruter les êtres, les institutions et les modes, repérer les symptômes du mal et montrer la voie de la clinique.

En rançon de ces droits, un seul devoir, qui est de guérir. De là une conséquence importante pour qui analyse l'œuvre de Rabelais. On ne comprend bien sa pensée en ses incidences que si l'on définit d'abord à chaque fois ce contre quoi il entend se poser. De même que les ordonnances diverses d'un médecin n'ont de sens qu'en fonction du mal précis qu'il a chaque fois diagnostiqué.

Un exemple. Sur le problème de la liberté, Rabelais s'est bien gardé d'écrire sous quelque forme que ce soit un chapitre dogmatique. On entend assez qu'il est ennemi de toute doctrine de prédestination. Mais sur le plan général, c'est moins par décret motivé ou par volupté de libre arbitre que par conscience aiguë de ce à quoi il faut s'opposer. Les apôtres « prestinateurs » sont gens de

calcul, qui se servent de leur doctrine pour abuser et dompter le peuple (le *Cymbalum Mundi* ne parle pas autrement). D'autre part, toute limitation du pouvoir de l'homme à se déterminer risque de le jeter dans le découragement, d'où l'insinuation d'un scepticisme, qui est le mal le plus pervers. Contre tout cela, une confiance méthodique mise dans le libre choix de l'homme est, d'office, le remède nécessaire.

Et sur le plan des occasions, la même préoccupation médicale se fait plus décisive encore. Picrochole attaque injustement Grandgousier. « J'ai connu, déclare celui-ci, que Dieu éternel l'a laissé au gouvernail de son franc arbitre et propre sens, qui ne peut être que méchant si par grâce divine n'est continuellement guidé. » A côté, l'épisode de Thélème dira que gens bien nés et bien instruits n'ont besoin d'autre règle pour bien agir, en leur liberté franche, que de l'instinct d'honneur. Nulle contradiction, sans doute : Picrochole apparemment n'était pas bien né, pas bien instruit, et nous savons de reste qu'il avait de mauvais conseillers au lieu de hanter « compagnies honnêtes ». Le lecteur n'en a pas moins le droit de considérer que rien en ceci ne conclut, ni sur le problème de la nature mauvaise, ni sur le jeu de la grâce. Mais ce serait mal voir la position de chaque chapitre. Devant Picrochole, de quoi s'agit-il ? Rabelais veut stigmatiser la guerre de conquête, et la maladie dont elle procède : volonté malfaisante, tyrannique et pillarde. Et il indique alors qu'abandonner ainsi raison, c'est se montrer séparé de Dieu, abandonné de lui, donc se mettre au ban de toute humanité, et se livrer à juste vengeance. A Thélème, c'est contre un tout autre ennemi que l'on plaide : contre tout ce qui est règlement abusif. Et ce qui importe alors, c'est de plaider le remède : débarrassé des règlements myopes, l'homme doit trouver en lui-même de quoi vivre vertueusement ; pour dire surtout que l'accabler de règlements, c'est l'inviter à mal faire.

Il n'en reste pas moins que l'épisode de Picrochole pourrait se conclure : quand Dieu vous abandonne, vous ne ferez rien que mal ; en somme, si Picrochole est méchant, ce n'est pas de sa faute. Et l'épisode de Thélème pourrait conclure : sans particulière fréquentation de Dieu, l'homme honnête trouve en son droit instinct de quoi se diriger. A tout le moins, la grâce divine est déterminante dans un cas, et traitée dans l'autre par moins qu'une prétérition.

C'est que, les grains de la détermination et de la liberté, Rabelais en use suivant le cas. Car il est là pour guérir des maladies. L'arsenic aussi, ou tout autre poison, peut suivant les cas tuer ou guérir ; l'oxygène aussi, et toute bonne chose. Choisir et doser, c'est le rôle du médecin, et suivant les cas qu'il traite. L'idée d'ailleurs pourrait se généraliser à la morale. Car le mieux qu'on puisse espérer de l'homme, c'est qu'il tâche en toute rencontre de se maintenir entre deux excès.

Ce n'est nullement nier qu'il y ait chez Rabelais, non certes un système, mais une doctrine ; pour mieux dire, des principes. Le médecin aussi a des principes, voire une doctrine, quelque étroitement que ses ordonnances relèvent du Codex.

DU PANTAGRUÉLISME

Avec le développement du roman rabelaisien, la notion de pantagruélisme peut se développer et formellement s'enrichir. Ce serait erreur de croire qu'elle change ou s'enrichisse d'autre chose que du contenu même de la pensée de Rabelais, déjà exprimée : par un simple travail de la pensée de soi sur soi.

Le pantagruélisme ne trouve sa formulation qu'en 1534-1535 : avec notamment l'apparition du cri « Vivent tous bons Pantagruélistes », et celle d'une notion des compagnies de bons Pantagruélistes, qui sont les sociétés de gens de bien. Toutefois, en ce temps, la définition de cette sagesse semble se contenter de l'idée d'une certaine tranquillité de bonne chère, assortie de la gentillesse qui consiste à ne pas ennuyer son voisin.

Il importe de voir que dès ce même temps se trouve posé, même si la formule proprement pantagruélique ne le retient pas alors nettement, à peu près tout ce qui sera l'enrichissement de la formule définitive. Une notion de la charité ; une exigence de rechercher la perfection, pour dire à l'homme qu'il faut essayer de se faire chef-d'œuvre ; une forte volonté de ne pas se scandaliser, autrement

dit une recherche du sang-froid philosophique ; une certaine gaité, qui est celle de la folie chrétienne en sa joie ; l'idée aussi d'une certaine tradition pantagruélique : car on tient dès ce moment à se rattacher à un courant d'attitudes qui a son ancienne autorité, à antiquiser sa pensée, et le *Gargantua* l'indique déjà.

Il y a plus. Tout l'essentiel du pantagruélisme dans sa formulation définitive, apparemment fort distante de la première, consiste en cette idée d'un « mépris des choses fortuites ». De quoi s'agit-il ? De mépriser le hasard et les déplaisirs qui en viennent, dans une certaine équanimité. Mais plus profondément, de miser résolument sur les vraies valeurs, qui sont celles de Dieu, de la raison et de la durée, en dédaignant tout ce qui est radicalement de l'ordre du monde transitoire : fortuit, capricieux, et caduc.

Or cela, la lettre de Gargantua à Pantagruel le disait déjà. « Aie suspects les abus du monde. Ne mets ton cœur à vanité. » Et le contexte. Cela, surtout, le Prologue du *Gargantua* le disait à plein, dans un texte apparemment séparé des aventures pantagruéliques, à savoir l'éloge de Socrate. Laissons de côté pour aujourd'hui l'apologue bien connu des silènes, et la manière dont Rabelais l'applique à son roman. Mais l'exemple de Socrate le redouble : dehors farcesque ou goguenard, derrière lequel se dissimule l'âme la plus forte. Lisons plutôt le texte. « Une céleste et impréciable drogue : entendement plus que humain, vertu merveilleuse, courage invincible, sobresse non pareille, contentement certain, assurance parfaite, *déprisement incroyable* de tout ce pourquoi les humains tant veillent, courent, travaillent, naviguent et bataillent. » Cela, derrière une face d'homme « toujours riant..., toujours se guabelant... ». Tout cela donc : très exactement la gaité d'esprit et le mépris des choses fortuites. La formule définitive du pantagruélisme ne fait que réintroduire dans la formule première la définition non moins première de la sagesse de Socrate. Socrate, en qui il faut voir à mon avis l'un des principaux maîtres de Rabelais et du pantagruélisme : je reviendrai ailleurs sur ce point, et aussi sur l'influence qu'exerça sur Rabelais, à mon avis, la lecture d'un traité de Guillaume Budé, *De contemptu rerum fortuitarum*.

Plus encore qu'une philosophie, le pantagruélisme est une attitude philosophique. Cette attitude, et dans le plus de son geste, et dans le plus de son sens, elle était celle de Rabelais dès le départ de son œuvre romanesque.

V.-L. SAULNIER,

Professeur à la Sorbonne.



Dons au Musée de la Devinière

Don de M. Francis COITOUX, Paris : *Rabelais Chirurgien*, par Arthur Heuthard Nivernois. A. Lemerre, édit., Paris 1885.

Hommage de l'auteur : *L'Œuvre de Rabelais*, extraits présentés par Jacques BONNOT, Agrégé des Lettres, Professeur au Lycée David d'Angers. Hachette, édit.

Prêt de M. Alphonse COUSON, instituteur à Vallères (I.-et-L.), Conservateur de l'Œuvre artistique et littéraire du Docteur Wagner : *Rabelais, illustré par Gustave Doré*.

Le Docteur Henri-Konrad WAGNER, le célèbre illustrateur médical, vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans dans sa propriété de la Cotinière (Ile d'Oléron). Il descendait d'une famille polonaise venue en France au XIX^e siècle pour se mettre à l'abri des contraintes tsaristes. Il était bien connu dans notre région où il a vécu 20 ans à Lignières-de-Touraine, de 1933 à 1953.

L'œuvre artistique et littéraire du Docteur Wagner est rassemblée à la Cotinière où l'on peut la visiter de juillet à septembre. Le disparu a légué ses collections à son ami M. Couson, à charge de les mettre en valeur. C'est dans ce but que le légataire a cru devoir distraire de la bibliothèque du Docteur Wagner la belle édition des Œuvres de Rabelais illustrée par Gustave Doré pour permettre de l'exposer au Musée de la Devinière.

Don de M. MONTMOUSSEAU, négociant en vins à Montrichard. — En 1932, M. Monmousseau avait demandé à M. Legros, député du Loir-et-Cher, de faire acheter la Devinière par l'Etat, et il offrait de payer les frais de cette acquisition. M. Legros déposa une proposition de loi dans ce sens qui ne fut jamais discutée. Ainsi avorta à son origine la généreuse initiative de M. Montmousseau.

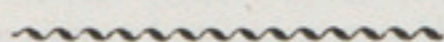
Cet « ami de Rabelais » a bien voulu faire don à notre Musée du dossier constitué à cette occasion. Ce sera un témoignage précieux des efforts faits, malheureusement sans succès, pour sauver la Devinière d'une ruine certaine. La bonne graine avait été semée et nous l'avons récoltée. Que M. Montmousseau soit vivement remercié pour l'intérêt qu'il a toujours montré pour notre entreprise rabelaisienne.

R. VIVIER,
Président des Amis de Rabelais.



Sur les premiers chapitres du

TIERS LIVRE



Dans l'introduction du *Tiers Livre*, Abel Lefranc montre comment ce roman rabelaisien « semble n'avoir presque rien de commun avec le reste de l'ouvrage ; un fil très ténu, si même il existe, le rattache aux deux livres précédents » (1). En fait, comme le remarque Plattard, « les chapitres II, III et IV se rattachent encore à la conquête de Dipsodie » (p. 34, n. 1). Abel Lefranc cite un passage du « second livre » où Rabelais annonce « vous verrez comment Panurge fut marié... et comment Pantagruel... espousa la fille du roy de Inde nommée Presthan ». Or, dans l'édition dite « originale » de *Pantagruel*, il n'est pas question du mariage de Panurge, et c'est seulement le mariage de Pantagruel qui est annoncé (2). Que relevons-nous, en effet ? C'est que la question du mariage du héros des chroniques gargantuines pose naturellement celle du mariage de son fils. C'est aussi que, peu à peu, Rabelais a introduit le personnage de Panurge dans le récit des prouesses de Pantagruel. C'est enfin l'intérêt que Rabelais portait au « Proche-Orient » (3). Albert Lefranc, pourtant, préoccupé de ce qu'il appelle « un périple maritime bien défini », déclare : « Au moment où s'ouvre le *Tiers Livre*, Pantagruel et ses compagnons se trouvent encore en Extrême-Orient » (p. xciv), or nous pensons que l'Utopie des chroniques gargantuines et du roman rabelaisien se situe, probablement, dans le voisinage de l'Ethiopie (4).

Abel Lefranc a signalé pour la première fois l'influence sur Rabelais du *Songe de Pantagruel* de François Habert ; mais il déclare : « Le mariage de Pantagruel, sujet principal du *Songe*, a conduit assez naturellement le Chinonais à

(1) *Œuvres de François Rabelais*, édit. crit. A. Lefranc (Paris, 1931), V, LVI.

(2) Voir M. Françon, « La géographie de *Pantagruel* et les chroniques gargantuines », *MLN* (avril 1954), 260-264.

(3) Les Portugais s'étaient préoccupés de prendre contact avec l'Ethiopie, pour faire de ce pays un allié des chrétiens au cœur de l'Islam. Un Arménien avait été envoyé par la reine-régente d'Ethiopie en ambassadeur au roi de Portugal, en 1514. Des lettres avaient été expédiées par l'Empereur d'Ethiopie au roi de Portugal et au pape Clément VII, et en janvier 1533 on avait envoyé un ambassadeur au consistoire de Bologne (*The Obedience of a King of Portugal*, translated, with commentary, by Francis M. Rogers [Minneapolis, 1958], p. 91).

(4) A la fin du xv^e siècle et au début du xvi^e, c'est le Proche-Orient, c'est l'Afrique, ce sont les Indes qui préoccupent les hommes, beaucoup plus que l'Extrême-Orient. La menace des Turcs est le souci prédominant des Européens jusqu'à la bataille de Lépante.

envisager le mariage de Panurge en même temps que celui de son maître » (p. LX) (5). Quoi qu'il en soit, c'est Habert qui mentionne un prêt fait par Panurge à Cérès et à Bacchus (6). Voilà l'origine des chapitres III et IV du *Tiers Livre*.

Mais, on peut se demander si Rabelais n'avait pas des intentions cachées en louant les débiteurs et les emprunteurs, et en disant son admiration pour un monde dans lequel « un chascun preste, un chascun doibve, tous soient debtors, tous soient presteurs ».

On a fait remarquer que « les premiers chrétiens étaient si pauvres qu'ils demandaient à Dieu leur pain de chaque jour et l'abolition de leurs dettes. Tertullien en fera plus tard la remise des péchés » (7).

Or, on sait la place qu'occupe, dans la pensée de Luther, la condamnation des œuvres : la foi « efface les péchés quotidiens » (8). Mais il faut être prudent dans l'interprétation que l'on donne de la doctrine du « péché permanent » (9). Ce n'est pas, d'ailleurs, le lieu d'examiner la pensée de Luther (10). Ce qui était mon propos, c'était de poser une question : quand Rabelais fait dire à Panurge qu'un « monde prestant, doibvant, empruntant » est admirable, n'y a-t-il pas un souvenir de la pensée luthérienne de la justification par la foi ? Quand Luther déclare que c'est la volonté de Dieu qui permet de dire si une chose est bonne ou mauvaise (Grisard, I, 211) et quand il proclame cette trilogie « toujours pécheurs, toujours justes, toujours pénitents » (Strohl, p. 115), ne peut-on pas trouver, là, une manière d'éloge du péché et Rabelais ne fait-il pas, non plus, un éloge des dettes ? Le rapprochement n'est évidemment pas proposé sans hésitation : mais n'est-il pas nécessaire de suggérer une explication plausible des chapitres sur les dettes (11) que Rabelais a placés au début d'un roman consacré à la question du mariage ?

Marcel FRANÇON,

Professeur à l'Université d'Harvard.

(5) Indiquons que *Le Songe* fut publié vers la fin de 1542 et que le « Panurge fut marié » apparaît aussi dans l'édition « définitive » (M) de *Pantagruel*, en 1542. Remarquons, en outre, que le *Songe* se rattache aux romans de chevalerie, qu'il mentionne le « Souldan » et Mélusine, prétendue fille de ce dernier. N'est-ce pas une manifestation de l'intérêt qui se portait sur le Proche-Orient et un souvenir de la matière de Bretagne ? Voir A. Théret, *Littérature du Berry* (Paris, 1898), pp. 51-52.

(6) Relevons, dans le *Songe*, mention de Génies, personnage du *Roman de la Rose* (voir M. Françon, « Jean de Meun et les origines du naturalisme de la Renaissance », *PMLA*, LIX [1944], 624-645).

(7) André Ribard, *Essai sur la France actuelle* (Paris, 1949), p. 186.

(8) Abbé Léon Cristiani, *Luther et la question sociale* (Paris, 1912), p. 158.

(9) Henri Strohl, *Luther*, 2^e éd. (Strasbourg, 1953), p. 80. Cf. H. Grisar, *Luther*, translation by E. M. Lamond, éd. by L. Cappadelta (London, 1913), I, 209.

(10) Cf. Edmond Vermeil, « Réforme luthérienne et civilisation allemande », *Mélanges Andler*, pp. 389-415 : « La moralité germanique... a le courage de pécher ouvertement » (p. 413).

(11) Cf. *RER*, IX, 437.

Un détracteur de Rabelais :

LE PÈRE GARASSE

Rabelais n'a pas échappé au destin des grands novateurs : s'il n'est personne qui, de nos jours, ne lui rende justice, il n'a pas manqué, dans le passé, de détracteurs qui n'ont ni su ni voulu rompre l'os pour en sucer la substantifique moelle et encore moins s'abreuver de ce vin capiteux de la science que, sous des dehors bouffons, il a prodigué dans son œuvre.

Par la virulence de ses attaques et par sa verve nourrie de fiel, le Père François GARASSE occupe, parmi ces détracteurs, une place de choix.

Lazare Sainéan a porté sur lui un jugement sévère mais, hélas ! mérité. Il est, dit-il, « *le type du pamphlétaire qui ne recule devant aucune effronterie, qui dispose d'un vocabulaire d'injures inépuisable, qui utilise tous les langages, excepté celui des honnêtes gens. Tout écrivain qui ne pense pas comme lui est un libertin, c'est-à-dire un athée, un scélérat. Quelques-uns des plus grands noms de l'histoire sont ainsi trainés dans la boue avec un sans-gêne qui n'a d'égal que l'ignorance de ce révérend père. Les ennemis de son ordre, il en fait les ennemis de Dieu, des corrupteurs du genre humain* » (1).

Originaire d'Angoulême, le Père Garasse était né en 1585. Il était entré dès l'âge de 15 ans dans la Compagnie de Jésus et avait enseigné durant quelques années avant de se livrer à la prédication. L'excentricité de ses sermons, l'acrimonie de ses invectives, la bouffonnerie de sa parole et ses gestes d'exalté lui valurent rapidement un succès de scandale qui contraignit ses supérieurs à le rappeler à plus de décence : Garasse, dès lors, troqua la chaire contre la plume et de prédicateur se fit pamphlétaire.

Tissés de calomnies où l'ordure le disputait à l'insulte, ses libelles se nourrissaient d'insolences et d'arguments burlesques, au demeurant sans portée, et il est piquant de voir cet inconscient bouffon s'en prendre à Rabelais qui ne fut bouffon qu'à dessein.

Garasse poussa si loin et pratiqua avec une telle constance l'art de calomnier les gens que son nom servit, si l'on en croit Guy Patin et Voltaire, à désigner tous ceux qu'aujourd'hui on appellerait des échofiers à gages.

Etienne Pasquier, jurisconsulte écouté, disciple de Cujas, avait-il plaidé pour l'Université contre les Jésuites ? Voici l'adieu qu'en guise d'oraison funèbre lui adresse Garasse : « *Adieu, maître Pasquier ; adieu, plume sanglante ; adieu, avocat sans conscience ; adieu, homme sans humanité ; adieu, chrétien sans religion ; adieu, capital ennemi du Saint-Siège de Rome ; adieu, fils dénaturé, qui publiez et augmentez les opprobres de votre mère... adieu, jusqu'au grand parlement où vous ne plaiderez plus pour l'Université.* »

(1) *L'influence et la réputation de Rabelais* (Paris, 1930), p. 208.

Le philosophe italien Pierre Pomponace, que de son propre aveu il n'avait pas lu ; le mathématicien Jérôme Cardan, parce qu'il croyait à l'astrologie, et son adversaire infortuné, Lucilio Vanini, brûlé vif sur un bûcher toulousain en 1619 ; l'avocat-général Louis Servin, qu'une colère de Louis XIII fit mourir ; le poète Théophile, parce qu'il était calviniste, et aussi l'ami et disciple de Montaigne, l'austère moraliste Pierre Charron, qui, s'il faut en croire Victor Cousin, fut le meilleur et le plus populaire des écrivains de son temps, n'échappèrent pas à sa vindicte d'énergumène.

Rabelais, on s'en doute, n'a pas été mieux traité par ce *Père Duchesne* d'avant la lettre, qui écrivit en 1619 contre l'auteur de *Gargantua* un libelle qu'il intitula : *Rabelais réformé par les ministres et notamment par Pierre du Moulin, ministre de Charenton, réponse aux bouffonneries insérées dans son livre : la Vocation des pasteurs*, et dans lequel il s'est efforcé d'établir une analogie entre *Gargantua* et le traité du pasteur du Moulin.

Rabelais, y lit-on, est « *l'enchiridion du libertinage. Ce vaurien ne mérite pas la peine qu'on en parle : je dis seulement que, pour le bien qualifier, il faut dire de lui que c'est la peste et la gangrène de la dévotion. Il est impossible d'en lire une page sans danger d'offenser Dieu mortellement, je dis quand même il ne serait point défendu par les censeurs ecclésiastiques. Enfin j'estime que Rabelais est un très maudit et pernicieux écrivain, qui suce peu à peu l'esprit de piété, qui dérobe insensiblement l'homme de soi-même, qui anéantit le sentiment de religion ; en un mot qui a fait plus de dégât en France par ses bouffonneries que Calvin par ses nouveautés.* »

Peu de temps avant, Garasse avait composé une biographie rimée de Rabelais, qui a été partiellement reproduite dans un curieux ouvrage intitulé *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs françois, depuis la renaissance des Lettres jusqu'en 1785 ou Recueil de traits d'esprit, de bons mots et d'anecdotes littéraires, par M. T***, Avocat en Parlement, Trésorier de la Guerre, et Sub-délégué-de l'Intendance de Champagne, qui parut en 1785.

L'auteur de cette compilation en quatre volumes in-8° n'est autre qu'un certain Antoine Taillefer qui naquit à Brive-la-Gaillarde en 1755 et termina sa carrière comme maire de Villieu-le-Tilleul, dans les Ardennes : le *Tableau historique* est la seule œuvre qu'on connaisse de lui.

En publiant ce recueil qui n'était d'abord, nous dit-il, « qu'un répertoire de traits ingénieux et d'anecdotes littéraires » destiné à son usage personnel, Taillefer s'est flatté d'honorer les gens de lettres en réfutant « des calomnies publiées contre plusieurs d'entre eux ».

Dans l'article qu'il a consacré à Rabelais, il essaye timidement de lui rendre justice. « *Malgré tout ce qu'on a publié contre Rabelais, écrit-il, il eut des mœurs assez pures, et il mourut d'une manière édifiante : il faut donc mettre au nombre des fables les circonstances ridicules qu'on rapporte de sa mort : telle que celle du DOMINO, qu'il voulut mettre dans ses derniers moments, parce qu'il est dit dans l'Écriture : BEATI QUI IN DOMINO MORIUNTUR.* »

Et Taillefer, après avoir rapporté plusieurs anecdotes connues de tous, termine ainsi son article : « *On prétendit (2), dans le siècle passé, faire faire à Rabelais son propre portrait en vers burlesques. En voici quelques strophes :*

(2) Il s'agit du Père Garasse.

*Je pris naissance dans Chinon ;
Là fut mon lot et mon partage,
Qui lui donne plus de renom
Que Didon n'en donne à Carthage.*

*

*Car devant que je fusse né,
Chinon n'étoit qu'une bicoque,
Ou plus-tôt un perdreau mort-né,
Qui ne peut sortir de sa coque.*

*

*Je fus Moine et rien ne valois,
D'âme et d'humeur fort vagabonde.
Durant le règne de Valois,
Je commençai d'entrer au monde.*

*

*Preste et coureur comme le vent,
Je changeai cinq ou six fois d'Ordre,
De règle, d'habit, de couvent.
Pour trouver à frire et à mordre.*

*

*Je puis bien jurer maintenant
Que jamais disciple ou haire,
Au moins de mon consentement
Avec mon dos n'eurent d'affaire.*

*

*Quand mes frères, à tour de bras,
Frappoient sur leur chair toute nue,
Moi je songeais au Mardi-Gras,
Et mettois des chapons en mue.*

*

*Ainsi vivant en bandalier,
Mes flammes n'étant amorties ;
Me lassant d'être Cordelier,
Je jettai mon froc aux orties.*

*

*Etant libre, j'eus un désir
De parcourir toute l'Europe ;
Et par-tout c'étoit mon plaisir
De gausser à titre d'Esope.*

*Après avoir fait force tours,
Je fus las d'esprit ; et en somme,
Rôdant par-tout en menant l'ours,
Voulus voir ce qu'étoit que Rome.*

*

*Là, je fis grand nombre d'amis,
Et vis des choses fort plaisantes,
Comme sont celles que j'ai mis
Au traité des îles jouantes.*

*

*Des Cardinaux, des chats-fourrés,
Du Pape-gaud, de ses sonnettes,
Des Moines gaux tout embourrés
Et autres semblables sornettes.*

*

*Ayant là pris tous mes déduits,
En étant sou jusqu'à la gorge,
Je passai les jours et les nuits
A mettre mon livre à la forge.*

*

*En ce livre, j'ai compilé
Lucien, l'Arétin et Plaute,
Et le tout si bien enfilé,
Qu'il n'y manque pas une faute.*

*

*Lucien se moque de Dieu ;
L'Arétin se moque du monde ;
Quant à Plaute, il tient le milieu,
Et sa rime en ris est féconde.*

*

*De ces trois archibasteleurs,
J'en ai fait de gaies épitômes.
Et causé par là des malheurs,
Plus qu'en l'air on ne voit d'atômes.*

*

*Plus riche en sornettes qu'eux trois,
Je n'épargne ni Dieu, ni homme,
Ni Papes, ni Princes, ni Rois,
Ni Paris, ni Londres, ni Rome. »*

Taillefer n'a pas cru devoir respecter l'orthographe du Pamphlet, qui était celle du temps de Rabelais. Il a, par ailleurs, omis plusieurs strophes et en particulier la deuxième, allusion certaine à la farce de *la Femme mute*, jouée par Rabelais à Montpellier (3) :

(3) Cf. le Tiers Livre, chap. XXXIII.

*Commençant de faire à Poitiers
Une farce et un dialogue
Je fus ouy fort volontiers,
Et cette œuvre me mit en vogue.*

Pamphlétaire forcené, Garasse a laissé une œuvre importante non par la qualité mais par la quantité. Le plus célèbre de ses libelles est la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes pernicieuses à la religion, à l'Etat et aux bonnes mœurs, combattue et renversée par le Père François Garasse, de la Compagnie de Jésus* (1623, in-4°), dirigé contre les épicuriens et les libertins. A cet ouvrage et à ceux déjà cités, il convient d'ajouter l'*Horoscope -° Anticotonis* (1614) ; l'*Elixir calvinisticum* (1615) sous le pseudonyme d'André Scioppius ; le *Banquet des sept Sages* (1617, in-8°) dirigé contre Louis Servin, sous le pseudonyme de Charles de Lespinoil ; la *Recherche des Recherches d'Etienne Pasquier* (1622, in-8°) ; des *Poésies latines* (in-4°) ; et enfin une *Somme théologique* (1625, in-folio) qui fut condamnée par la Sorbonne et valut à son auteur d'être exilé à Poitiers.

C'est dans cette ville qu'il mourut en 1631. Chose bien inattendue, ce furieux fit une fin édifiante : une épidémie grave s'étant déclarée, il sollicita et obtint la permission de se rendre dans les hôpitaux pour y soigner les malades, y contracta leur mal et en mourut.

Henri BOUCHER,

Président de la Société Cartésienne.

Châtelleraut, 14 avril 1960.



Un pays de sorciers

Au temps de Rabelais, Panzoult *abonde en sorcières* (*Tiers-Livre*, ch. XVI). Il n'en est plus de même aujourd'hui, semble-t-il, alors qu'en face, sur l'autre rive de la Vienne, *Tavant passe encore pour un pays de sorciers* (1).

Cette tradition ancienne explique peut-être pourquoi Rabelais assigne les abords de l'Île-Bouchard comme résidence à Her Trippa, l'astrologue que Panurge consulte après la Sibylle (*Tiers-Livre*, ch. XXV). Her Trippa a été identifié avec le Docteur Cornélius Agrippa de Cologne, astrologue, alchimiste qui, de son temps, passait pour sorcier.

E. MILLET.

(1) Tradition recueillie par Mlle Fernande Pasquier, Institutrice honoraire.

Rabelais et l'Anjou



Il a fallu cinq siècles pour que la littérature française soit pleinement aux dimensions de l'univers et en reflète les aspects et les problèmes. Avant de se laisser séduire par les horizons cosmiques et les extravagances de la science-fiction, elle s'est annexé définitivement l'Extrême-Orient avec un Malraux et un Claudel, achevant ainsi un tour du monde que ses origines modestes laissaient peu prévoir. Car, si elle est européenne déjà au XVIII^e siècle et parisienne à son apogée classique, elle reste essentiellement provinciale au XVI^e siècle, et ce n'est pas là son moindre charme.

Ronsard et l'Isle-Verte, Du Bellay et son petit Liré offrent à la poésie les images mesurées d'un Val de Loire qui enchante la mémoire et les yeux. Ainsi Rabelais, inséparable éternellement du Chinonais qui l'a vu naître. Rabelais, Tourangeau de son Jardin de France, poitevin des années de moinage. Rabelais angevin ? Certes oui, et à plus d'un titre.

Au moment d'évoquer les rapports qui unissent Rabelais et l'Anjou, disons toutefois les limites prudentes qu'une saine méthode impose à ce sujet. Car il est tentant, au risque de susciter de nouvelles guerres picrocholines, d'annexer abusivement les terres d'autrui pour élever plus haut le piédestal angevin de son héros ; à ce compte, Chinon et Loudun, la Touraine et le Poitou seraient en droit de clamer belles épithètes diffamatoires ! Laissons-leur donc, avec l'épopée de La Roche-Clermault et les dits de Frère Jean le meilleur de l'œuvre rabelaisienne ; et même, ce faisant, Fontevrault, aux portes de l'Anjou, dont chacun sait, depuis Abel Lefranc, ce que lui doit le génie de Rabelais. On se gardera donc d'abuser du caractère mal défini jusqu'au XVII^e siècle des frontières, délimitations et bornages. Mais ici surgit une autre tentation, celle qui se complairait à reconnaître un caractère exclusivement angevin à tel mot, telle coutume, certes bien représentés autrefois, voire aujourd'hui sur les bords de la Maine, mais tout aussi vivants en Loudunais, en Poitou ou en Berry. Et l'on voit alors s'évanouir dans les lointains d'un horizon qui recule sans cesse, les certitudes d'un Anjou mythique et partagé.

Rester chez soi et en sortir, c'est à quoi convie toute réflexion sur Rabelais et l'Anjou. Cette inconfortable exigence, à laquelle ajoutent encore leur gêne l'incertitude des dictionnaires et le caractère fluent des traditions populaires, ne doit pas compromettre toutefois le plaisir qu'offre toujours Rabelais à son bienveillant lecteur. Au reste n'a-t-il pas lui-même invité à chercher ce jeu qui « plus est délicieux que le beaucoup de toutes autres », et mis en garde son lecteur contre l'art de lire « lettres non apparentes ».

On peut approcher le problème des rapports de Rabelais et de l'Anjou par la voie sûre des archives. Ce sont elles en définitive qui ont apporté les connaissances les mieux établies et les plus éclairantes sur la vie de Rabelais et l'on sait le parti qu'en a tiré Abel Lefranc pour expliquer la Guerre picrocholine. On pouvait espérer qu'un chercheur heureux trouverait un jour la preuve d'un séjour de François Rabelais au couvent de la Baumette. A deux kilomètres d'Angers, au bord même de la Maine, le roi René avait fondé là, sur un modeste éperon de schiste, et non pas une montagne, comme dit une note de l'édition critique, un couvent de Cordeliers dont le site rappelait la Sainte-Baume de Marseille. Au

texte de *Gargantua* rappelant qu' « à la Basmette les étables sont au plus haut du logis », s'ajoutent, pour faire penser que Rabelais a bien connu ces singulières dispositions, la réalité qui confirme le texte, et quelques documents, très postérieurs, il est vrai, faisant état d'un séjour de Rabelais à la Baumette. En fait, depuis la publication de ces textes en 1913, la question reste très débattue, et si, avec M. Jacques Levron, on peut tenir ce séjour pour vraisemblable, on ne saurait aller plus loin, si même on peut aller jusque-là.

Disons-le une fois pour toutes, la mention d'un lieu, d'une singularité topographique, d'une coutume étrange n'implique pas nécessairement que Rabelais les ait connus personnellement ; où ne le ferait-on pas alors voyager ? Il y a souvent en ce domaine « érudition de carte postale », reportage de ouï-dire, souvenir de beaux narrés et sans doute emprunts aux almanachs et répertoires de colporteurs : guides bleus des merveilles contemporaines, à la manière du Pausanias cher aux humanistes ; et si la mention simultanée de Lyon, La Baumette et Chinon est typiquement rabelaisienne, il reste que les textes de Bruneau de Tartifume en 1623, de Grandet et de Toussaint Grille reposent tous en fin de compte sur des traditions orales dont on ne sait si elles portent le texte qu'elles expliquent ou si elles sont nées du texte qui les justifie. Des présomptions, sans plus. Et contre la thèse du séjour, une mention de la Baumette dans les *Chroniques admirables du puissant roi Gargantua*, dans lesquelles, avant 1534, François Girault plagie le *Pantagruel* d'Alcofribas Nazier ; et pour la thèse, cette mention troublante, pertinemment relevée par M. Jacques Levron, parmi les auteurs de la bibliothèque Saint-Victor, d'un Nicolas d'Orvaux, théologien angevin et maître à la Baumette ; et ce, dans le *Pantagruel* de 1532. Singulier hommage du Parthe aux souvenirs d'une jeunesse angevine ? Peut-être...

Il en est de plus heureux, semble-t-il. Le *Quart Livre* a conservé pour la postérité le souvenir de l'oncle de Rabelais, Guillaume Frapin, un des six enfants, cinq fils et une fille, que la mère d'Antoine Rabelais avait eus de son remariage. « En Angiers était pour lors un vieux oncle, seigneur de Saint-Georges, nommé Frapin, c'est lui qui a fait et composé les beaux et joyeux Noels en langage poitevin ». C'est en son logis du « tarte Saint-Laurent », proche de l'Hôpital Saint-Jean, et station aujourd'hui encore du célèbre Sacre d'Angers, que Rabelais put contempler, en buvant le piot du bon recteur de Saint-Georges du Puy de la Garde, en rupture de cure, les peintures qui rappelaient, sur le mode allégorique, la bataille où les « geais » de France défirent les « pies » de Bretagne à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488.

S'il faut voir dans le Tour de France universitaire accompli par Pantagruel autre chose qu'un épisode romanesque bien en place dans les perspectives critiques de la pédagogie humaniste, s'il s'agit moins pour Rabelais d'évoquer les gaudiseries traditionnelles du folklore écolier que de ressusciter ses souvenirs personnels — mais cela reste douteux — on peut soupçonner Rabelais d'être allé visiter, « à trois pas et un saut », son oncle Frapin, au cours d'un séjour qu'il fit à Angers. Etudiant de décret, « en la faculté des lois », comme Pantagruel à Bourges ? C'est peu probable, quelle que fût son admiration pour Tiraqueau. On le verrait plutôt — on l'a vu, et M. le Docteur Bocquel en a subtilement disserté — étudiant en médecine, ce qui lui aurait permis d'obtenir si vite — six semaines après son arrivée à Montpellier — et si tard — à 47 ans peut-être — son baccalauréat en médecine. Hypothèse séduisante qu'un Angevin seul pouvait défendre avec passion, faute de le faire avec des textes !

Quoi qu'il en soit de ces années angevines et des flacons bien fleurants de l'oncle Frapin, il faut remarquer que Rabelais n'a pas très vivement tenu à l'évocation de ces souvenirs, puisqu'il les a supprimés de son œuvre, en composant un nouveau Prologue pour son *Quart Livre* définitif de 1552.

Cette infidélité à ce qui aurait été l'Anjou de sa jeunesse n'a pas été relevée ; elle permet d'affirmer que Rabelais utilise l'Anjou plus qu'il ne le sert, brassant dans l'énorme creuset de son imagination les souvenirs et les textes, sensible au seul bonheur de créer l'œuvre, serviteur de son art plus que de sa province.

Passons ici des archives à la bibliothèque, des actes aux œuvres littéraires ; d'autres souvenirs angevins semblent revivre dans l'œuvre rabelaisienne ; ou, à défaut de souvenirs qui auraient valeur de sources, des rappels autorisant des confrontations révélatrices. Charles de Bourdigué et Jean Michel, tous deux Angevins, méritent à des titres divers de voir évoqués, qui sa *Légende joyeuse*, qui sa *Passion*.

C'est en 1486 que fut représenté à Angers sur la place des Halles le *Mystère de la Passion* de Jean Michel. Adaptation modernisée et plus pittoresque de la *Passion* d'Arnoul Gréban, elle remporta un succès considérable, attesté par le nombre des spectateurs accourus des villes voisines et par les représentations qui en furent données ensuite à Saumur et Doué-la-Fontaine. C'est à ces représentations que Rabelais fait allusion quand il prête — bien gratuitement — à Villon, metteur en scène d'un mystère, un tour pendable accompli aux dépens de frère Tapecoue, cordelier de Saint-Maixent. « Je dépite la diablerie de Saumur, de Doué, de Montmorillon, de Langeais, de Saint-Epain, d'Angers, voire par Dieu de Poitiers, avec leur parloüere, en cas qu'ils puissent être à vous parangonnés. » Vengeance et diableries, farces et momerie, et Villon : c'est toute la gent écolière qui revit dans cet épisode burlesque sans doute inventé par Rabelais à l'image de ce qu'il avait pu connaître à Angers ou ailleurs.

A l'image aussi des gabs et artifices qui inspirent l'Angevin Charles de Bourdigné. Panurge n'est pas sans rappeler en effet un mauvais sujet d'Angers, maître en cautelles et larcins divers, Pierre Faifeu. En 1526, dit Célestin Port — mais l'édition en est introuvable et les dernières lignes du livre se disent achevées en mars 1531 — et, en tout cas, en 1532 paraissait à Angers un livret, *La Légende joyeuse Maître Pierre Faifeu, contenant plusieurs singularités et vérités, la gentillesse et subtilité de son esprit, avecques les passe-temps qu'il fait en ce monde...* Charles de Bourdigné y narre en quelque trois mille vers et cinquante chapitres les aventures d'un gredin, sujet comme Panurge à *faute d'argent, c'est douleur non pareille*. Bon averlang, fin talevassier, selon les mots angevins de Rabelais, il opère à Nantes, à Tours, à Rennes, et naturellement à Angers ; grivèleries et paillardises, tours et escroqueries sont ses exploits ordinaires, et les damoiselles et faciles servantes, les sergents du guet et les bonnets carrés de l'École, ses victimes. Gausseur, tranchant et vantard, c'est un « vrai braguard d'Angiers ». Exhumée par Sainte-Beuve dans son *Tableau de la Poésie française au XVI^e siècle*, on a peine à penser que cette *Légende joyeuse* de 1532, et peut-être 1526, ait pu inspirer le *Pantagruel* paru à l'automne de 1532. Elle a le mérite de révéler mieux encore le génie de Rabelais. Si les aventures de Panurge et de Faifeu relèvent semblablement de la tradition des farces et gaudisseries, l'Angevin ne semble avoir légué au Chinonais aucun détail précis. Ou bien Rabelais a ignoré la *Légende joyeuse*, ou bien il s'est refusé à reconnaître en Bourdigné, au détour d'une imitation mineure, un compatriote et un modèle. A juste titre, avouons-le. La *Légende* devait être à ses yeux ce qu'elle est aux nôtres : une indigente chronique rimée, sans éclat ni esprit, indigne fruit du terroir universitaire. Retenons seulement que Bourdigné conduit son soi-disant étudiant au mariage, comme Rabelais songe à le faire de Panurge au *Tiers Livre*, et qu'il le fait mourir immédiatement après, seul trait d'esprit, de conjugale mélancolie. Le reste ne tient pas devant *Pantagruel*, ni même la rôtisserie de Pierre Faifeu fuyant dans une cheminée la colère d'un cocufié !

Ce que Rabelais doit de meilleur finalement à l'Anjou, c'est un certain goût du terroir, des souvenirs de table et de cellier, des vocables savoureux et rares qui aujourd'hui encore dans l'uniformisation grandissante des mœurs restituent à chaque province son visage original et son charme singulier. Dans la mesure où il est possible, au terme d'une prudente distillation folklorique, de séparer les éléments de ce capiteux mélange et de faire la part précise du tourangeau et de l'angevin, du poitevin et du vendéen, on se plaira à déguster avec Rabelais les belles richesses du Val angevin.

Dans les clos, parmi tant de cépages et de pampres, « fiers, chenin et pineau de Loire », en cave fraîche et bien garnie, comptant « les muys, les pipes et les bussards », humant « celle nectarique, délicieuse, précieuse, céleste, joyeuse et déifique liqueur », Rabelais met une complaisance heureuse à célébrer, tant le blanc que le clairet, le vin d'Anjou, « vin de taffetas », comme le pineau de la Devinière ; promesse de chère lie sur le navire de Pantagruel qui cingle vers les Indes, ayant dedans sa hune « deux cent trente et sept poinçons » de ce délectable hypocras. On comprend que Maître Rabelais préside encore aux intronisations de l'Ordre des Sacs à Vin siégeant au tertre Saint-Laurent du bon oncle Frapin sous les voûtes du Grenier à Sel. Quant à « l'eau bénite de cave » dont Janotus s'est bien antidoté l'haleine, elle désigne en Anjou, non le vin, comme l'interprète l'édition Lefranc, mais l'eau-de-vie ou de marc ; ce qui permet d'éviter un pléonasma avec « sirop vignolat ».

Les fouaces sans doute ne sont pas le privilège exclusif de l'Anjou, mais on retiendra qu'il existe toujours à Angers quelques fouacières qui ne tiennent pas boutique d'ailleurs au « chemin des Fouacières », mais au cœur de la ville. Et s'il paraît difficile d'y déguster maintenant ces gaudebillaux ou gourbillaux fatals à Badebec, belles tripes dont le nom ne survit plus que dans le faubourg angevin de Belle-Beille, on pourra du moins acheter sur le marché d'Angers pleine bassine de « fressure boudinale », ce met qu'évoque le seigneur de Humevesne plaidant devant Pantagruel et que les Gastrolastres offrent à leur dieu Manuce. « La fressure est composée de viande et de sang de porc, d'eau et de pain, — beaucoup de pain — d'oignon, persil, condiments, que l'on fait cuire vingt heures durant dans un grand chaudron sous le manteau de la cheminée. » Et la tradition des campagnes en entourait la dégustation de rites et de chansons. Heures de liesse, prélude aux jeux.

Il ne faut pas s'étonner qu'ici encore Rabelais soit angevin et réserve une place à ses souvenirs dans la longue énumération des jeux de Gargantua. La *guesche* n'est sans doute pas, comme l'indique l'édition Lefranc, un jeu angevin du volant, et l'on peut hésiter à reconnaître, avec la même édition, un emprunt au terroir dans le jeu de la *grolle*, le mot désignant plutôt le but, le milieu, que la corneille angevine. Mais comment ne pas reconnaître dans la *boule plate*, plutôt que le jeu de Siam indiqué par Lefranc, la *boule de fort* qui sur tous les bouloirs du Maine-et-Loire se pratique précisément avec la boule plate et... quelques « fillettes » d'un Anjou bien goulayant. Et autour des verres retentissent encore les beaux vocables des pères, ceux des jardiniers de la banlieue, ceux des mariniers ou des vigneronns de La Possonnière ou de Montjean, ceux d'hier et d'aujourd'hui, ceux de Ronsard, si voisin ; ceux de Rabelais ; langue drue et vive, insoumise encore au collège et aux salons, féconde en inventions plaisantes et chatoyantes, maintenant parquées, trop souvent, dans les glossaires, proie des patoisants et parure de Rabelais. Les relever dans *Pantagruel* et *Gargantua*, ces mots angevins, ce serait, malgré la difficulté d'en établir les titres exclusifs, reconnaître les beautés d'une province chère à Rabelais, n'en doutons pas.

Quand, aux funérailles de Guillaume du Bellay se sont retrouvés au Mans Joachim du Bellay, Jacques Peletier du Mans, Ronsard sans doute et, c'est vraisemblable, le médecin du défunt, François Rabelais, belle était alors la part de l'Anjou dans la gloire des lettres françaises.

Jacques BONNOT.

Photos-souvenirs de la journée du 24 avril 1960

30 photos ont été prises par M. Arsicaud, 33, rue Charles-Gilles, à Tours. — Prix : 2 NF l'exemplaire.

Le Trésorier peut adresser aux sociétaires les photos qui les intéressent (au mieux), sur demande formulée par chèque postal adressé aux Amis de Rabelais, 9, rue Girardeau, à Tours. C.C.P. 1226-95 Nantes.

Voyage en Rabelaisie

PROLOGUE

La Rabelaisie ? *ques-aco* ? — C'est mot formé comme « Malaisie » (nom qui, à l'écho de Quinquenais, répond : « présent » !). Formé pour désigner le « pays de vache » où Maître François crotta ses premiers souliers, où il revint, dont il conserva la nostalgie ; c'est canton de Chinon et un peu plus. Ce pays exubère et exulte en « rabelaiseries », qui ne sont pas, malgré la rime, « niaiseries », — et qui l'ont marqué d'une ineffaçable empreinte.

Il existe, de Jean Plattard, un *Guide illustré au pays de Rabelais* (Paris, 1931). Vous verrez sans tarder que ce « voyage », qui est « guide » aussi, s'en différencie, — et non uniquement par le ton.

Il existe également, plus près de notre plan, une table alphabétique et générale des noms propres dont usa Maître François. Elle est, ordonnée et complétée par Eugène Vallée, au tome VI de l'édition des *Œuvres de Rabelais* (Paris, 1903), par le très méritant Charles Marty-Laveaux. Elle et le glossaire qui la précède ne sont pas encore remplacés par des index (*indices*, si l'on veut) « verborum et nominum » ultérieurs, qui ne sont que partiels.

Cependant, ladite table énumère ses noms propres sans une citation, ni un mot d'explication (à la différence du glossaire) et les pauvres noms sont là, roides, muets et soretz, comme cadavres alignés en morgue, — alors qu'avec Rabelais, ils débordent de vie. Sans notre Chinonais (tel Phoïbos en la circonstance), ces humbles hameaux, ces logis infimes, ces ruisseaux et prairies, bref, bien des choses « ne seraient que ce qu'elles sont ». En outre, l'impassible table nous gratifie pêle-mêle d'Apulée, du gouffre Arabe (merci !) et du vin d'Arbois (meilleur) ; elle enserme étrangement la chère Devinière entre Deucalion, le Noé grec, et Dia Cyènes qui est, paraît-il, une ville égyptienne. Comme elle ne donne pas d'emblée les noms géographiques sous leur forme moderne, on ne saura si Rabelais parle de l'Aunis, par exemple, que si l'on a l'idée de se reporter à « l'Onys » (qui ressemble davantage à une pierre précieuse). Sainnais, sans aucun renvoi, évoque plutôt Sannois que Cinais (1).

Ces défauts, menus ou gros, ne sont relevés ici que pour essayer de justifier une entreprise d'autre espèce et qui se distingue d'abord des précédentes, à tort ou à raison, par le ton. Pourquoi, dans ce qui veut être un « guide », ne prendrait-on pas celui du XVI^e siècle ? *La guide des chemins de France*, publiée par Charles Estienne l'année de la mort de Rabelais, a une manière directe et familière avec le lecteur ; ses impératifs tutoyants ont une rondeur bonhomme et, au passage, elle accroche quelques « mythologies galliques » ou autres, qui ont une grâce surannée. Donnons un échantillon. L'auteur nous fait remonter la vallée

(1) Rabelais met ordinairement Cinays ou encore Sinays, Synais ; il n'a pas corrigé le typo qui, typotant chez François Juste, à Lyon, devant Notre-Dame-de-Confort, venait peut-être de Paris et peut-être suivait son souvenir... Tant et tant, n'est-ce pas, ont aidé les filles à jeter leur bonnet par dessus les moulins de Sannois !

de l'Oise : après Saint-Leu-d'Esserent, « passe le bac ou à Villers ou Précy ; voy le sault du cheval de Regnault de Montauban » ; et « au moulin à vent de Risbecourt », « voy les buttes Roland ».

Le Bayart, les lutins et le légendaire chrétien ne te sont pas promis pour tout de suite, mon ami, mais dès maintenant te voici irrévocablement et définitivement tutoyé, tutoyé à la romaine, et tu n'en prendras pas ombrage, si tu considères que, seul, l'Éternel l'est en englecherie (2).

Néanmoins Estienne avec « sa » guide compte beaucoup moins en notre affaire que le bon Alcofribas lui-même et, pour n'être pas trop indigne, c'est sur lui qu'il nous importe, — selon nos faibles moyens, — de nous modeler.

Montaigne a rangé les ouvrages de notre Maître « entre les livres simplement plaisants », et sans un mot de plus (pourtant ce Gascon n'en manque pas !). Ne disputons pas ici d'éducation et de philosophie, mais signalons un élément de comparaison peut-être inattendu : Rabelais n'a cessé de se gausser des pèlerinages et des pèlerins ; or ce sceptique de Montaigne, se trouvant en Italie, est allé tout exprès et en complète liberté, pendre des ex-votos à Notre-Dame de Lorette. Le fait n'est guère souligné par l'Université. — Ce contraste effleuré, confessons, bien sûr, que la plupart du temps, Rabelais a le ton plaisant, très plaisant, à profusion plaisant et truculent. Il l'a en particulier lorsqu'il parle terroir ; là il est toujours peuple, il a raison et on le sera avec lui.

Pour entrer en Rabelaisie, quitte, cher compagnon, si d'aventure tu en es affublé, quitte la toque, la toge et l'épitoque. Quel que soit ton état, tu portes froc et cilice professionnels ; jette-les, en ce moment, aux orties. — Combien peut durer ta liberté thélémitte ? Elle est, de tous côtés, exposée. Prolongeant le rire qui « est le propre de l'homme », une ligue, me dit-on, s'est formée à Aix-la-Chapelle contre « le sérieux animal » (*gegen den tierischen Ernst*), mais elle vient bien tard et a du mal à prospérer dans l'ombre auguste de Charlemagne...

*
**

Les visiteurs de la Devinière s'arrêtent volontiers devant une grande carte de Cassini. Elle est du temps de Louis XVI, mais elle exprime, avec des détails qui manquent aux cartes plus anciennes, un paysage qui avait moins changé entre le xvi^e siècle et la fin du xviii^e qu'il n'a changé depuis. Sur cette carte sont soulignés autour de Chinon tous noms d'écartés, de gentilhommières, de simples fermes, que Rabelais a touchés de son Verbe. De chaque côté de la carte s'allonge, avec citations succinctes et références, la liste de ces lieux-dits, clochers, prieurés, manoirs, voire rivulaires et marais aujourd'hui en tout ou partie disparus.

Cette nomenclature est à exemplaire unique. Plusieurs lettrés ont souhaité qu'elle soit publiée. Voici qui est fait, et même de façon plus circonstanciée qu'au Musée, avec commentaires topographiques et anecdotiques. Le tout, espérons-le, d'une plume moins lourde qu'une paire de bottes. *Vade Satana, vade retro me*, toi qui es, comme chacun sait, l'esprit de pesanteur.

Pénètre donc, sans plus d'avertissement, ferluchette de mon cœur, en cette terre qui est dite « de bonne amitié », pour ce que, souvent, par temps de pluie, elle nous colle aux pieds. Restes-y, en sursis d'emploi, aussi longtemps collé que tu pourras et voudras, respire-y par tous les pores et n'oublie pas de relever mes erreurs et lacunes, de les corriger et me le dire.

SALVE, VIATOR ET FELIX ESTO.

(2) Oui, oui, l'homme à la loupe, mais considère, toi, l'esprit de II, 19 et de IV, 67.

A

Cette première lettre (puisque nous procédons alphabétiquement, alphasout-bêtement) est, pour nous, en Chinonais, avaricieusement représentée, historiée et blasonnée. En tout et pour tout :

ANCHE, au canton de l'Ile-Bouchard, près du confluent Vienne-Veude, face sur l'autre rive de la Vienne, au dolmen énorme de Briançon ; mais, pour en ouïr tout à l'aise, il te faut te reporter au Bois de Veude qui en dépend ; vois donc à celui-ci.

ASSAY, avec son bel étang, au canton de Richelieu et non de l'Ile-Bouchard (bien au tome II de l'Édition critique, et mal au tome VI ; cher grand Abel Lefranc, tu as eu tort de mourir !). Cependant, tu n'as motif, fiston, mon peton, de te rendre à Assay que pour le château de Baché, que tu vas trouver à la lettre B.

Quoi ? on ne saurait « ânonner », à la suite de Rabelais, dans le noble royaume de France ? Pardon, mais faisons vite, puisque nous ne sommes plus au « pays de vache » (autre « pardon » pour cette formule injurieuse avec « de », mais elle est de l'auteur). Donc, en courant, voici :

Abbeville, et son saint Ferréol ;

Amiens, et ses quatorze roustisseries ;

Angiers, et son goïtrou (particulièrement recommandé) ;

Arbois, déjà nommé au Prologue, pour ce que tu sçays ;

Auxerre, avec son évêque qui est presque mon homonyme ;

Avignon enfin (doit-on recommander ?) où les femmes aux yeux de braise useraient volontiers du serre-croupière, parce que c'est (ou ce fut) terre papale. (Quel est ton avis, cher J. G. ? Allons, ne détourne pas la tête, védaïsant ami qui, alors et d'autre part, t'enivrais du « Chant du bienheureux » !)

Cependant, pour meubler quelque peu, en style tourangeau, cette antichambre tapissée en A, je véhicule ici tout de suite, sans attendre Chinon dont elle dépend, une curieuse pièce de musée. Aussi bien apparaît-elle à son initiale dans la table marty-lavelicque. C'est : l'ARCEAU GUALEAU, que Rabelais te présente de la sorte :

« Et fut trouvée (la généalogie de Gargantua) par Jean Audeau en un pré « qu'il avoit près *l'arceau Gualeau*, en dessoubz de *l'Olive* (vois à Chinon), tirant « à *Narsay* (vois à Cravant), duquel faisant lever les fosses, touchèrent les piocheurs de leurs marres (houes de vigneron) un grand tombeau de bronze, long « sans mesure, car oncques n'en trouvèrent le bout par ce qu'il entroit trop « avant les excluses de Vienne. Icelluy ouvrans en certain lieu signé (marqué) « au dessus d'un goubelet à l'entour duquel estoit escript en lettres Ethrusques : « HIC BIBITUR (= mince de biture !), trouvèrent neuf flacons..., etc. »

Avant de te conduire sur place, chiche-face, je me heurte avec toi à une damnable question de prononciation. Un Chinonais, fort docte, a articulé à mon oreille : arceau « Goualeau » à cause de l'u. Pocké, pocké (3), confrère ! Point n'est besoin (en fait de généalogie) de recourir au *w* germanique que les frères Grimm graphient phonétiquement, à ses débuts, en *hw* (le *w* égalant ici le *v* français). Laissons là *Ulfilas* le Goth (et petit loup), le *Beowulf* anglo-saxon (encore du loup en lui) et le *Hildebrandslied* en bas-allemand ancien. Aussi bien on manque cruellement d'enregistrements sur bandes de magnétophone pour bien étudier l'évolution de ce *w* qui, à un moment donné, va fournir le *gu* français (William Wilhelm, Guillaume). — Néanmoins, cher docte Chinonais, si tu ne galèges pas, tu gouales et gouailles. Rabelais écrit, lui : « gualère, gualoux, guar-gariser, guarigue » ; mots qui ne sont pas de provenance germanique. Allons, laissons ce « Gualeau » être tout simplement un « Galeau », galoux, galeux. Et passons.

(3) C'est langage et parler naturel de la vieille Sutka à Moravska Ostrava (Briefve déclaration d'aucunes dictions plus obscures -- Complément).

Voilà maintenant que Le Duchat nous prend par le bras : ce Messin réfugié à Berlin (révocation de l'Edit de Nantes), qui a fait la première édition critique de Rabelais (1711), nous affirme (sans preuves) que notre Chinonais a été inspiré pour « l'arceau Gualeau » par le cimetière de Civaux, cimetière mérovingien qui est une des grandes curiosités de France. C'est en Poitou, entre Chauvigny et Lussac, assez près du bord de la Vienne, mais pas au point que, comme pour le « tombeau de bronze » enfoncé en partie dans la rivière (« avant les excluses »), les orteils des Francs gisants aient pu dire « bonjour », sur le bord d'en face, à la Tour aux Cognons. Non, Le Duchat, si grands que soient ses mérites pour bien faire connaître et comprendre Rabelais, n'est pas venu là, et pas davantage son collaborateur La Monnoye, Dijonnais.

... Bien, bien, mon cher, tu as hâte de toucher « l'arceau Gualeau », sinon d'en tirer un des neuf flacons. Eh bien, cet arceau du ponceau était, du temps de Rabelais, dans la prairie Saint-Mexme, à l'angle S.-O. de l'actuelle place Jeanne d'Arc (Point du Jour), au débouché dans la Vienne d'un ruisseau sans nom ; mais celui-ci a été détourné et reporté derrière la gare de Chinon. A la culée du pont-rail, tu trouveras un « arceau » au-dessus du ruisseau rectifié, mais je ne t'assure pas qu'il soit « Gualeau ». Si tu n'aperçois pas là le « grand tombeau », pousse un peu plus loin, mon ami, tout n'est pas perdu : voici la plage dite de « la Belle Laveuse ». Notre regretté Jacques-Marie Rougé écrit qu'il y a par là une pierre où sainte Radegonde, après avoir passé la Vienne à pied sec, a gravé son pied. Si tu ne découvres pas plus la pierre et l'empreinte que le grand tombeau, ne te déssole pas trop : durant l'été, tu rencontreras en ces parages, — cette fois à coup sûr, — des naïades et des nymphes. Il y en a tant alors, avec mères et petits enfants, que cela manque d'intimité. Mais passe par là juste après le repas de midi, assieds-toi sur une racine noueuse de saule, dénudée par les crues, et si tu as chance, tu verras apparaître, en toute solitude, Mélusine et ses sœurs. Adieu la couleur « cuisse-de-nymphe-effarouchée ». Sous ton regard même, ces trois fées vont s'allonger, — sans queue de serpent, — sur le sable doré, et tu les vois qui, posément, bronzent leurs cuisses et leur nombril au soleil.

Vertu Dieu, canaille ; tombeau de bronze, cuisses de bronze : songe où te mène ta curiosité égarée. L'arceau, son fossé, son tombeau : par la Verge de saint Martial, le Doigt de saint Génitour, la Râclure de saint Foutin et l'utile Fourchette de saint Carpion, tu as failli engluer ta pioche en quelque tombelle ou fossette.

B

Le pli en est-il pris ? A la lettre A, nous avons servi, en avant-coureur de Monseigneur l'Appétit, Abbeville, et Amiens, et Avignon. Avant de nous attabler derechef en Rabelaisie, tirons donc, à la lettre B, ainsi que d'une corne d'abondance, quelques curiosités et friandises appétitives, de l'ample manche à surprises, celle de la grande robe rouge, doctorale et mitée, conservée en la Faculté de Montpellier.

Bagnolet, avec son franc-archer, *miles gloriosus*, fréquenté déjà (comme on croit et suppose) par Maître François Villon ;

Bayonne, avec sa bonne munition de jambons ;

Beauvais, avec ses gobelets vernissés (propres et idoines à dégouzilla) ;

Bergerac et ses grosses poutres (plus vite reconnaissables en la table de Marty qu'en l'index Marichal) ;

Blaye-sur-Gironde, sans rien d'autre, avec Rabelais, que, au loin, l'ermite de Lormont ; mais reprends là *La guide* déjà citée et tu apprendras que, venant de Saintes, et à petite lieue de la ville, La Garde ou Darde Rollant est le lieu « duquel l'on dict que Rollant jecta une lance jusques en la mer de Blaye » (les pèlerins de Saint-Jacques faisaient halte en la ville pour son « tombeau ») ;

Blois, ensemble, sous toutes ses dimensions, Triboulet, le bouffon (lequel manque depuis longtemps aux cours de France et d'Angleterre) ;

Boulogne, sur la Seine, où Gargantua-Rabelais pêcha, en son temps, l'écrevisse et la grenouille ;

Bordeaux-en-Brie et aussi celui sur la Garonne (l'auteur ne nomme pas la rue des Bordeaux, à Conflans, parce qu'il n'y avait pas encore d'archevêque ; regarde ici à « Bourdes ») ;

Bourg-en-Bresse, où le grand jambonnier, un ami de Rabelais, était le digne émule du commandeur jambonnier Saint Antoine à Paris ;

Bourges, où fait défaut désormais « un grand timbre... auprès du palays » ; cette « écuelle du Géant » (*scutella gigant(is) lapidea*), mentionnée en 1304, a été reprise par Alcofribas pour servir la bouillie à Pantagruel ; en réalité elle servait, une fois l'an, à verser le vin aux pauvres ;

Le Bourget-en-France, sans plus, mais, en flânôchant à proximité, on découvre, hors Rabelais, les raves venues à « Haubervilliers près la Court-Neufve », après un combat de géants, selon *Les croniques admirables*, chapitre 39 ;

Bressuire, sans plus, passons ;

Briançon, sans plus non plus, passons, le temps presse ;

Busançais en Berry : il faudrait s'arrêter pour le contrerolle du sel et la belle cornemuse (*Tiers Livre*) ;

Blâmont emprès Lunéville, chez les Lorrains si bien pourvus (II, 1), Blâmont avec ses poëlons, II, 4 (car « Bramont en Lorraine » ne peut être que Blâmont, chers Maîtres !).

Ouf ! mes amis, la place est enfin libre, pour le pays choisi :

BACHÉ, Baché sur territoire d'Assay, Baché, nom encore porté par des gens, dont un père jésuite, Basché, selon l'orthographe de Rabelais.



La Fuye du Château de Baché.

Pour aller à Baché ou Basché, tu te dépars de Chinon, mon bondon, mon bouchon, par le Raineau, tu suis le beau chemin vert et couvert du Pressoir, tu passes la Galvauderie, le Chiendent, laissant à main droite le Vau-Breton (où Panurge pourrait encore te nasarder) ; ensuite, c'est, vers Champigny, « la route des bas ». Environ le point, près d'une fontaine qui ne tarit jamais, où Albert Héron a, d'un coup de pied bien appliqué, extrait de terre des sarcophages plus certains que celui de l'Arceau (vois plus haut), à ce point, confiant en l'écriveau, tu t'engages vers Assay et, au-delà du clocher-joujou d'Assay, tu t'en viens tout doucement, bien à plat, mais en tournant souvent, jusqu'à la large allée aux grands ormeaux qui te mène devant la grille du château. Ici, cesse d'être distrait : celui qui te parle est Rabelais, Rabelais en personne, et il te présente, pour commencer, un page, devenu, à Paris, le lecteur de Gargantua, Anagnostes (en grec : anagnôstes = « lecteur », tout simplement) :

« Cependent qu'on le frotoit (lui, Gargantua), luy estoit leu quelque pagine « de la divine Escripiture haultement et clèrement, avec prononciation compé-« tente à la matière, et à ce estoit commis un jeune paige, natif de Basché. » (I, 23.)

M'est advis, si tu n'y contredis, que ce page Anagnostes est bien fait et façonné pour, de sa voix haute et claire, nous annoncer et introduire chez René Du Puy, époux de Bertrande Jan et seigneur de Basché. (Vois à Rivière, dans la crypte, à droite de la Vierge, un couple de beaux Basché gisants, mais un peu plus tardifs ; porte-toi aussi à la Bellonnière.)

Ici, très cher, comprends et consens que je te renvoie au *Quart Livre, Quart Livre*, tu m'entends, *Quart Livre*, chapitres 12, 13, 14, 15. Il va de soi que je ne vais point te les recopier, page par page, pour te dispenser d'ouvrir le volume. Tu liras donc là tout au long (et sans « anagnôstes ») la réjouissante, truculente, époustouflante histoire des *Nopces de Basché*, dont fut tirée aussi une « tragique comoedie » en 5 scènes avec prologue.

En bref et très bref, tu sauras, amateur de pérégrinité, et dès le chap. 12, que :

« Le seigneur de Basché, dist Panurge, estoit homme couraigeux, vertueux, « magnanime, chevalereux. Il, retournant de certaine longue guerre en laquelle « le duc de Ferrare, par l'ayde des François, vaillamment se defendit contre les « furies du pape Jules second, — par chascun jour estoit adjourné, cité, chi-« quané, a l'appétit et pasetemps du gras prier de Saint-Louant. »

Il avait, lui, Du Puy de Basché, combattu en somme au service du Roy, à Ravenne, à Novare et voilà qu'un Jacques, ou Jean, ou Jean-Jacques Le Roy (sans geste royal), lui faisait, par huissier, réclamer sa créance. Créance, dette, pourquoi ? L'histoire ne le dit pas. Il t'est loisible de supposer que cet abbé de Saint-Louans auprès de Chinon sur la Vienne, avait fourni, au noble Du Puy de quoi payer quelque pièce d'armure, morion ou autre bassinet, ou solerets à la pou-laine, ou encore de ces faldes à la mode de Charles le Sixième, destinés à protéger les parties basses de la bedaine, — ou, si tu préfères une vue d'ensemble, l'armure entière, du plumet pour entrées triomphales en les villes conquêtes jusques aux grolles ou croquenots. Et si le morion à horions s'était fait cabosser à Ravenne, les faldes voler par quelque dame de la Romagne conquise, tu comprendras que le vaillant combattant n'était guère disposé à recevoir un chiquanous ou huissier et, comme on dit, à cracher au bassinet.

Si la dette contractée concernait autre chose, une pièce de terre et non d'armure, je n'en sais mie. Va-t-en le demander à Robert Marichal.

Quoi qu'il en soit, fut dépesché auprès du seigneur de Basché, du pays chaf-fouré et barbouillé, un chiquanous ou huissier, huissier ou chiquanous, nommé Estienne Tappecoue, l'anneau au pouce, un sac de toile plein d'exploits pendu à la ceinture. Et fut reçu ledit Tappecoue, avec l'aide du curé Oudart, du boulanger Loyre et sa Loyrette, du tabourineur Trudon et foulitude d'autres, parmi lesquels, bien sûr, le seigneur et sa Bertrande d'épouse, reçu et admis aux « nopces de Basché », selon la mode locale qui fait partie du droit coutumier. Et après ce Tappecoue, éconduit comme tu verras, un second chiquanous, puis un troisième records furent dépêchés vers Basché à la tenace requeste du gras Prieur et pareillement redépêchés, mal en point, mais inhabiles à porter plainte, pour ce que toute l'aventure était selon la mode et coutume des noces à Baché.

Oudart, curé, à Tappecoue, premier huissier, Tappecoue de l'Isle-Bouchard :

« Vous ne poviez à heure venir plus oportune. Nostre maistre est en ses
« bonnes. Nous ferons tantost bonne chère, tout ira par escuelles : nous sommes
« céans de nopces. Tenez, beuvez, soyez joyeux. »

En proverbe sont passées lesdites noces de Basché. Marty-Laveaux, qui est plutôt avare de commentaires (il n'excellait que dans le glossaire, étant petits, par sa mère, du dictionnaire Laveaux, par lui revu, corrigé et complété), Marty donc signale, au tome IV de son édition, que Guillaume Bouchet fait allusion à ces nopces en ses 3^e et 27^e *Sérées*, d'Aubigné en ses *Aventures du Baron de Foeneste*...

La grille du château ouverte, — au bout de l'allée que je t'ai dite, tu vois maintenant, mon ami, un visiteur arrêté devant. Il sort son bréviaire de la poche, parcourt ce que tu lis et relis. C'est au mois d'août et, par les portes de la remise également ouvertes, à gauche de la grille, on aperçoit, non une auto, mais une manière de phaéton assez XVIII^e siècle, assez disloqué aussi. Et, contre le mur, toute une ferraille de cycles rouillés. Car, j'ai oublié de te préciser que nous sommes au temps où régnaient les Allemands. Et le Parisien au bouquin est aussi venu, fort mal monté, depuis Ligré. C'est, comme tant d'autres, un Lutétien à tickets de pain, à tickets de vin, un pauvre crève-la-faim de Parisien, sans lait, sans beurre et sans fromage. Et comme, en cet après-midi, il lève le nez de son *Quart Livre*, voici que s'entr'ouvre comme un rêve le conte de fées.

Du perron est descendu un grand et bel homme, bien nourri. « Soyez le bienvenu, monsieur, vous serez le vingtième. » On se dirige de la grille vers la façade qui, pas plus que toute la demeure, n'est du temps de Rabelais, mais à droite, derrière, il y a une « fuye » qui peut très bien être de la bonne époque, et, à gauche, on entend une chute d'eau qui, elle, est de tous les temps. Elle gazouille doucement, la chute d'eau, jetant à l'ancien moulin banal un abondant ruisseau venu sans bruit de la prairie. Et la prairie, si l'on continuait, mènerait, à travers une frontière désormais illusoire, dans la province voisine, en Poitou, à la tour Renaissance d'Artigny.

Cependant, le visiteur enchanté (au sens fort du mot) est entré avec son hôte inattendu, non plus certes le seigneur René du Puy, ni davantage un du Plessis de Richelieu XVIII^e siècle, mais un bon Belge, successeur lointain. Dans une vaste salle, il y a une vaste table et sur la vaste table... mais d'abord autour, à cette heure du goûter, il convient de noter, des gentilshommes tassés, cassés, ricipotés, et des douairières, au chignon d'avant 1916, tous de la gent pédalante en ces années de misère. Non, nul coup de baguette magique n'a, pour redresser les gentilshommes, transformé les chignons en coupe à la Jeanne d'Arc, ni avantageusement gonflé les corsages affaissés. Point, ce jour-là, d'écuyère jeune, la culotte collant sur des fesses à croquemordrefrizonfressurer comme belles pommes de perdifion à l'Arbre de Science. Mais suffisante est la féerie sur la table : ce ne sont pas fouaces, réservées à Lerné, ce ne sont que petits gâteaux feuilletés au bon beurre, tartes à la crème, plus nombreuses qu'en une pièce de Molière. Dans quelque four de campagne clandestin, le nouveau boulanger Loyre s'est surpassé. Et puis, il y a le thé (soit !), et, près du thé, les vins. Et puis, le maître de céans se lève, la coupe à la main, et déclare en substance, — et le murmure de la chute d'eau accompagnait, par les fenêtres ouvertes, son propos bien sensé : « Autant de pris sur l'ennemi, Messieurs, sur cette engeance bottée, sur ce damné train Herlequin, que je ne voyais que trop à ma résidence de Paris. Ici, où il n'en surgit guère, j'ai trente hectares de pis de vaches, et mon voisin d'Artigny me fournit en miel de ses abeilles, aux ruches alignées près de son donjon... »

Et était assis là aussi le comte de M., que je devais rencontrer à nouveau, huit jours plus tard, à la messe de Saint-Louis en la glorieuse chapelle de Champigny. Cette chapelle ne s'ouvre au culte qu'une fois l'an, en mémoire du bénin roi. Quand les cloches sonnèrent pour l'Élévation, descendirent, par un trou de corde dans les voûtes, une flopée de chauves-souris mortes et virevoltèrent inertes et tombèrent sous le nez et aux pieds du comte de M. Alors le comte debout... mais c'est là autre histoire.

Le nouveau sire de Basché, après le goûter, me fit faire, comme d'usage, le tour du propriétaire. Je vis la « fuye » ou colombier ; je vis la chute d'eau, à côté de la petite chapelle. Et mon guide inespéré de me donner une étymologie de « Basché ». Celle de Lacurne de Sainte-Palaye est franchement plus farfelue

qu'andouille. elle de mon hôte, glissant de surcroît sur tartes et tartelettes gouluyantes, est plus facile à digérer. « Basché », c'est, pour lui, Bas-ché, ou Bas-chu et s'applique à cette chute d'eau qui continue, à cette heure-là, tandis que j'écris, à gazouiller comme un perpétuel printemps. Néanmoins, on lit au cartulaire de Noyers : *Bacherium* en 1135.

La BELLONNIÈRE, sur Cravant. Ici, jadis présent, un parent du seigneur de Basché, aussi un Du Puy :

« Monsieur de la Bellonnière, dist le moyne (frère Jean, chasseur et peut-être braconnier), m'avoit promis un lanier (pour voler au lapin), mais il m'escrivit n'a guères qu'il (l'oiseau de basse volerie) estoit devenu patays (pantelant, pantois, essoufflé). » (Gargantua, chap. 39.)

Tu peux voir encore, ma pendilloche, si tu n'es pas las de transfrêter ta pâle humanité, la Bellonnière, près de la Vienne, au Sud de Cravant. C'est devenu bâtiment XVIII^e, avec bel escalier extérieur, bien accueillant et deux cheminées décorées, dont l'une porte les initiales F.D. et A.D. La tour du XV^e est encore là, derrière, mais en bâtière. L'a-t-on décapitée pour les péchés du correspondant de frère Jean ?

BESSÉ. — C'est fauxbourg de Chinon au Levant, le pendant du Vieux Marché au Couchant. Il y eut là, dans la paroisse de Saint-Mexme, une porte de ville, mentionnée au chapitre 23 du *Gargantua*, mais seulement édition de 1535. Par la suite, Rabelais a corrigé sa distraction. En effet, en ce chapitre, nous sommes à Paris et la vérité est que, dans ses exercices vocaux, le Géant se faisait entendre « depuis la porte Saint Victor jusques à Montmartre » (et non de la porte de Bessé à Monmartre).

Si tu tiens, quand même, à imaginer cette porte de Bessé disparue, va rue Diderot ; mais ne demande rien : « les bijoux indiscrets » de Diderot n'ont, sur ce point, aucun souvenir.

Cependant, à Bessé, comme en beaucoup d'autres lieux, fut annoncée, à son de trompe sans doute, la mobilisation générale contre l'envahisseur Picrochole (I, 47). Pour la liste des lieux, regarde à Chinon.

BEUXES, en Loudunois, à limite de Touraine, comme le signifie, paraît-il, par son nom, le beau château du Pas, passage d'une province à l'autre.

Cependant, un jour non identifié, un cri puissant se fit entendre depuis la Devinière jusque sous ces frais ombrages du château et couvrit instantanément le babillage confus de la rivière. Gargantua venait de naître. Or,

« Soubdain qu'il fut né, ne cria comme les aultres enfans « Mies ! mies ! », « mais à haulte voix s'escrioit : « A boire ! à boire ! à boire ! », comme invitant « tout le monde à boire, si bien qu'il fut ouy de tout le pays de Beusse et de « Bibaroys. » (I, 6.)

De premier jet, Maître François avait oublié Beusse et Bibaroys, mais, — pour notre contentement, — ses éditions seconde, tierce et autres, par lui revues et corrigées, y ont pourvu.

Bibaroys, c'est Vivarois (*vivere est bibere*), mais, à cette heure, c'est bien loin, et « Beusse » nous suffit, imparfait du subjonctif du verbe « boire », et « Beusse », c'est Beuxes (pour la rivière dite autrefois « la Beusse », va-t-on voir à « Veude » ou à « Bois de Vède », je ne sais encore). Aucun doute que le peuple, avant d'apprendre l'alphabet, a prononcé « Beusse », comme en Lorraine, il dit encore parfois « Lâchou » pour Laxou, n'est-ce pas, Pierre Gâchette (de l'Académie Française) ? La lettre *x* demande des efforts !

— Non, bienveillant compagnon, ne reprends pas tout de suite ton volant ou ta mule du cordonnier. Beuxes t'offre encore, comme à Panurge, de quoi payer, — en partie, — l'oracle de la Sibylle (si tant est que tu aies certaines inquiétudes). Pour bien comprendre la nature du cadeau porté d'ici à Panzoult, sache que Beuxes est en terrain géologiquement cénomaniens, avec affleurement, par places, de ganoïdes fossiles. Ainsi, tu peux trouver sous ton pied quelque « crapaudine », qui sera, à la vérité, dent de poisson ganoïde.

Or donc Panurge (III, 17), ayant salué profondément la sibylle de Panzoult (va la voir, en cette nomenclature, puis en son cadre réel, près le Croulay), « luy « praesenta... (entre autres)... une verge d'or bien belle, en laquelle estoit une

« crapaudine de Beusse magnificquement enchassé », et cela aida puissamment la vieille à vaticiner.

Néanmoins, Rabelais, en sa terrestre vie, n'ayant pu lire Jussieu, a dû ne penser là qu'à ces osselets, grains de crapaud ou de grenouille, qu'on disait tirés de la tête de ces batraciens et qui servaient de talismans. (Tout cela, de la plume du docteur Paul Delaunay, au tome V, page 135, note 19, de l'édition du grand Lefranc.)

BOIS DE VEDE. — C'est comme au Jeu de l'Oye : ici parvenu, tu fais un bond vers le « chasteau du gué de Cède ».

LES BOURDES. — C'est sur Cravant, près de la Vienne, un peu avant Briangon. Pourquoi nommer ces « Bourdes » ou « Bordes » ? C'est parce qu'elles figurent sur l'affiche de mobilisation générale antipicrocholine, établie par Rabelais, en son chapitre 47, et que tu liras tout au long quand tu seras, par mes soins, arrivé à Chinon.

L'auteur écrit « les Bourdes », comme les gens, sur place, disent encore les « Bourdes », mais ne me va pas en faire une, en lui prêtant, dans le contexte, une pensée licencieuse. Il n'y a point là un abrégé des fastes archiépiscopaux encore exprimés, à Conflans-Charenton en une rue des Bordeaux, que fréquenta mon enfance inconsciente. Trois bons lexiques contemporains, voués aux étymologies, te diront en convergeant que des « bordes » ne sont que cabanes de planches.

Carré de Busserolle, en son dictionnaire monumental et sans équivalent, cite ici une grange des Bourdes, attestée en 1554. (Il a tort d'ajouter des « Maisons-Bordeaux » qui sont portées plus loin sur la carte de Cassini.) Un Claude Sourdeau était seigneur du lieu à l'époque de Rabelais. Et ce lieu, c'est encore un solide logis, avec d'épaisses murailles et une tour trapue et têtue, bref une place forte qui pouvait envoyer un contingent pour combattre, à l'appel de Grandgousier, ce damné Picrochole.

BOURGUEIL. — Pour le hameau de *Gravot*, qui en a long à dégoïser, reporte-toi à la lettre G.

Pour Bourgueil même, gentille ville de l'ancien Anjou, vois (I, 47) à Chinon-mobilisation. — Cinq chapitres plus loin (I, 52), Gargantua, la victoire acquise, offrit à frère Jean des Entommeures de devenir, par exemple, abbé de Saint-Pierre de Bourgueil, mais le moine préféra fonder, à sa guise, l'abbaye de Thélème.

Cependant, celle de Bourgueil, — qui conserve une galerie de cloître xv^e, — était une des plus riches de tout l'Anjou, et non indigne d'un très valeureux moine guerrier, bénédictin à Seuilly, comme il le fût resté ici. D'ailleurs il vaut mieux que frère Jean l'ait refusée, car elle avait un titulaire à ce moment-là, Philippe Hurault de Cheverny. Gargantua, du haut de sa haute taille, ne l'a pas aperçu et Alcofribas a disposé allègrement de l'abbaye.

Au Livre cinquième et posthume, tu liras, chapitre 44, que la pontife Bacbuc, ayant fait agenouiller Panurge sur la marge d'une fontaine (cherche à Chinon), lui fit chanter une « épilénie » (chant de vengeance) sur la « Vérité enclose » en la Dive Bouteille. « Ceste chanson parachevée, Bacbuc jecta je ne sçay « quoy dedans la fontaine et soubdain commença l'eau bouillir comme faict la « grande marmite de Bourgueil quand y est feste à bâtons. »

Cette fête à bâtons et étendards de confréries n'est plus pratiquée. Mais tout n'est pas perdu ; la ville en organise d'autres ; l'été dernier, avec les Gilles de Binche (qui suaient sous leurs gros bonnets à plumets).

A Bourgueil, on trouve aussi, sur une place écartée, un pin planté en souvenir d'un amour de Ronsard. Si je le nomme ici, c'est à cause que Rabelais, — alors bien plus âgé, — a rencontré le Vendômois à un enterrement et me semble, — tant pis pour le rêve des admiratrices, — qu'il le visait, parmi d'autres, lorsqu'il écrivit : « Les hypocritiques (hypocrites) braguettes d'un tas de muguetz qui ne sont pleines que de vent... ». On sait, de reste, que les poètes, au-delà de la caresse des mots, sont souvent décevants.

BRÉHÉMONT, avec ses grasses prairies à vaches, dans un des plus beaux sites du val de Loire, face à une hauteur Saint-Michel, mais solidement encadré par deux pissotières sur le quai, pissotières de pierre en manière de guérites rondes et bien ouvertes, qui attestent encore les splendeurs du Second Empire.

I, 7, sous le titre : « Comment Gargantua... humoit le piot » : « Et luy feu-
« rent ordonnées dix et sept mille neuf cens treze vaches de Pautille (Pontille,
« vois Chinon) et de Bréhémond pour l'alaiter ordinairement, car de trouver
« nourrice suffisante n'estoit possible en tout le pays... »

I, 47 : la mobilisation encore (vois Chinon).

Pour le fromage, consécutif aux vaches, prends III, 25. Panurge demande à Her Trippa à l'Ile-Bouchard si, se mariant, il partagera l'infortune des meuniers et des chefs de gare (!) Après pyromantie, aéromantie, hydromantie et autres manties, le savant (lis sa biographie à l'Ile-Bouchard) recommande aussi la tyromantie, qui est la divination par les trous du fromage. « J'ay un fromaige de Bréhémont à propous. »

Sur les qualités des fromages de Bréhémont, Le Duchat - La Monnoye en disent plus long que les commentateurs ultérieurs (en note, non à III, 25, mais à I, 2) et ils citent leurs auteurs.

(A suivre.)

Henri DONTENVILLE,

Conservateur du Musée de la Devinière.

(Tous droits réservés.)

Quelques bonnes adresses

- A CAEN : *A la Tripière d'Or*, 5, place Saint-Sauveur. M. Jean Le Hir, Grand Chancelier de la Confrérie de Gastronomie normande.
- A COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres) : *Chez Maxime*, Relais gastronomique réputé. *Diplôme d'honneur* (1958).
- A GENNES (Maine-et-Loire) : *Hôtel de la Loire*, Mmes Barrau. *Diplôme d'honneur* (1959).
- A CHINON : *Hôtel du Lion d'Or*, place Jeanne-d'Arc. M. Jollivet, chef cuisinier gérant. *Diplôme d'honneur* (1960).
- A LA CRECHE (Deux-Sèvres), sur la Nationale Poitiers-La Rochelle : *A l'Hippocampe*. M. Michelet, propriétaire.
- A NANTES : *Le Rabelais*, 10 bis, Allée Turenne. La journée gastronomique et touristique.
- A PARIS : *L'Escargot d'Or*, 4, rue J.-P.-Timbeaud (11^e). Métro Oberkampf.

Le Musée de la Devinière

La Maison des champs de Rabelais, restaurée d'une manière discrète, aménagée et meublée à la mode rustique, attirante aux visiteurs, s'inscrit parmi les meilleurs pèlerinages littéraires.

Le Musée de la Devinière, doté de curieuses et anciennes éditions, pourvu d'une riche documentation iconographique, étonne les rabelaisants les plus avertis.

Le Musée est ouvert tous les jours. Le droit d'entrée est de **1,50 NF** par personne.

Publications éditées par l'Association :

RABELAIS VU DE LA DEVINIÈRE

par Henri DONTENVILLE, Conservateur du Musée de la Devinière.

Envoi franco de port contre 2 NF

Catalogue de l'Exposition Rabelais de Tours (1943)

Envoi franco de port contre 2,50 NF

Bulletins de l'Association

à l'exception du n° 1, épuisé.

Envoi franco de port à raison de 3 NF l'un.

Passer les commandes sur talon de chèque postal adressé au **C. C. P. Nantes 1226-95, Les Amis de Rabelais, 9, rue Giraudeau, Tours.**

Editions Charles GAY :

Rochecorbon (Indre-et-Loire) - Tél. : 53 - C. C. P. Paris 14-129-65

Marcel FRANÇON, Professeur à l'Université d'Harvard

Les chroniques admirables du puissant Roy Gargantua

1 volume in-16 Jésus : **6 NF**

Charles GAY, *Pour les gastronomes :*

Vieux Pots Saucés et Rôts Mémorables

Essai historique et meilleures recettes de la cuisine française

1 volume cartonnée illustré 19 × 24 : **24 NF**

On peut aussi passer les commandes au secrétariat : 9, rue Giraudeau à Tours

Vient de paraître :

Napoléon 1^{er} - Lettres au Comte Mollien

Commentées par Jacques ARNNA.



Vers le Gué de Vède et la prairie de la Saulaye